



VILLE DE CHAMPIGNY-SUR-MARNE



---

# BILAN D'ACTIVITÉS

## 2022

---

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

---

DIRECTION DE LA SOLIDARITÉ



# Sommaire

<b>Le Mot du Président du CCAS</b>	<b>page 2</b>
• <i>Eléments généraux</i>	<u>3</u>
• <i>Contexte socio-économique communal</i>	<u>4</u>
• <i>Champs d'action du CCAS</i>	<u>5</u>
• <i>Identité et Organigramme du CCAS</i>	<u>6</u>
• <i>Ressources humaines et financières</i>	<u>7</u>
• <i>Glossaire</i>	<u>8</u>
<b>Objectifs 2022 pour chacun des 8 Axes de la feuille de route municipale</b>	<b>Page 10</b>
<b>Chiffres clés</b>	<b>Page 13</b>
<b>Bilan du Service des aides facultatives</b>	<b>Page 15</b>
<b>Bilan du Service de l'aide légale</b>	<b>Page 26</b>
<b>Bilan du Service du maintien de l'autonomie à domicile</b>	<b>Page 33</b>
<b>Bilan du Service de l'EHPAD</b>	<b>Page 42</b>
<b>Bilan de la Mission de coordination pour l'inclusion handicap</b>	<b>Page 52</b>
<b>Bilan de la Mission de Conseil numérique France Service</b>	<b>Page 57</b>
<b>Conclusion</b>	<b>Page 60</b>

## LE MOT DU PRÉSIDENT DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



Madame, Monsieur,

Cette année, plus que jamais, j'ai souhaité, avec toute l'équipe municipale notamment mon adjointe en charge de l'action sociale, Catherine Mussotte-Guedj et avec les membres du conseil d'administration, renforcer le rôle et l'action forte du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville de Champigny.

Tout nous engage en effet, dans le contexte actuel d'inflation des prix, à déployer plus que jamais une solidarité active en direction des plus fragiles.

La solidarité s'exprime très concrètement avec le CCAS, en direction des familles campinoises, de toutes celles et ceux qui vivent des difficultés, mais aussi de nos aînés. Elle se traduit aussi par un travail volontaire de mise en réseau de tous les acteurs du champ social, d'orientations fortes en direction des personnes en situation de handicap avec une volonté de répondre de façon exhaustive aux attentes et de réduire la fracture numérique avec un conseiller numérique au service de tous les Campinois.

Ce sont ainsi une multitude d'initiatives et d'actions qui ont été mises en œuvre l'an dernier par les agents, depuis l'accueil et les aides au quotidien en passant par de grandes initiatives marquantes comme les journées à la mer, le banquet pour les seniors ou les colis gourmands.

Ce bilan d'activité 2022 donne à voir toute l'importance qualitative et quantitative de ce qui a été réalisé. J'espère que vous prendrez plaisir à le découvrir.

Vous pouvez compter sur nous pour poursuivre dans cette voie, avec une seule ambition, accompagner toujours mieux chacune et chacun de ceux qui en ont besoin.

Bien à vous,

Laurent Jeanne  
Président du CCAS  
Maire de Champigny sur Marne

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'L. Jeanne', written in a cursive style.

## ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) dispose d'une feuille de route que la nouvelle municipalité entend porter en matière d'action sociale pour le mandat 2020-2026.

A ce titre, le Conseil d'administration du CCAS, instance délibérante présidée par Monsieur le Maire, Président du CCAS, s'est réuni 5 fois au cours de l'année 2022 pour délibérer sur chacun des projets ou actes réglementaires nécessitant débat et vote.

**54 rapports explicatifs ou informatifs y ont été présentés et 52 délibérations adoptées.**

L'ensemble de ces projets sont mis en œuvre en cherchant en permanence à optimiser l'utilisation des ressources (humaines et budgétaires) dans l'objectif de servir au mieux les campinois.

**Dans le même temps, les cadres et agents du CCAS sont fortement impliqués dans les projets transversaux menés par la Ville** tels que :

Projets transversaux	Participants
Projet d'administration	Juliette BIBARD / Sandie GONON / Amélie BRECHETEAU
GRU	Nicolas MONTEIL / Nathalie MILIADIS
Fresque climat	Sandie GONON
Groupe communication/ refonte site internet	Sandie GONON / Delphine GAUTIER
Groupe mise en place du Télétravail	Sandrine FRANCOIS / Chantal LAGRAND
Comité de suivi QVT	Delphine GAUTIER
Comité de rédaction du JAM	Sandie GONON / Delphine GAUTIER

### **Méthodologie** :

Pour la réalisation de ce rapport d'activité 2022, la méthodologie retenue a été de décliner les 8 axes de la feuille de route du CCAS par services ou missions.

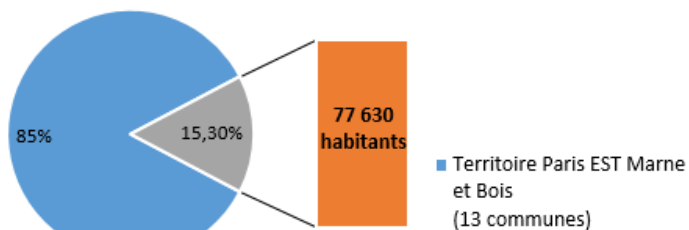
Pour chaque service ou mission, 4 sous-parties sont présentées :

- A – Composition et rôle
- B - bilan 2022
- C - focus sur quelques actions phares
- D - perspectives pour 2023

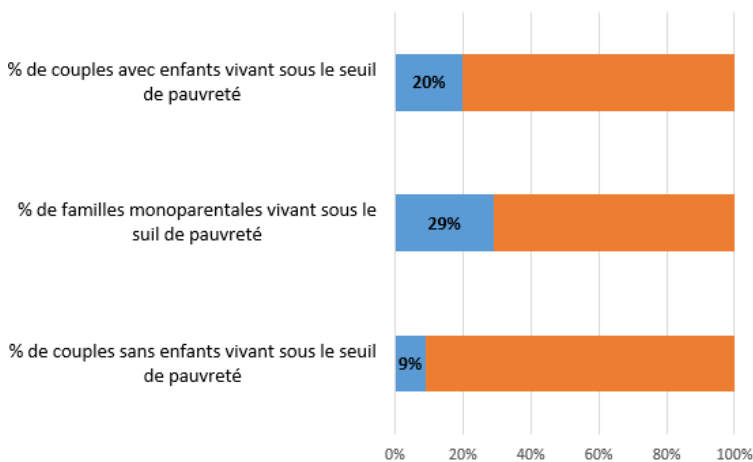
# CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE COMMUNAL DE LA VILLE DE CHAMPIGNY-SUR-MARNE

Sources : Analyse des besoins sociaux 2021 menée par l'Établissement Public Territorial Paris Est Marne et bois

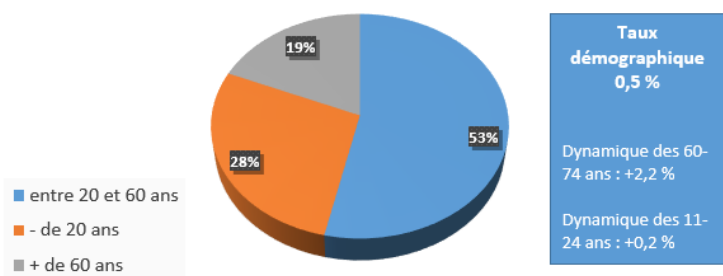
## Population campinoise sur le territoire



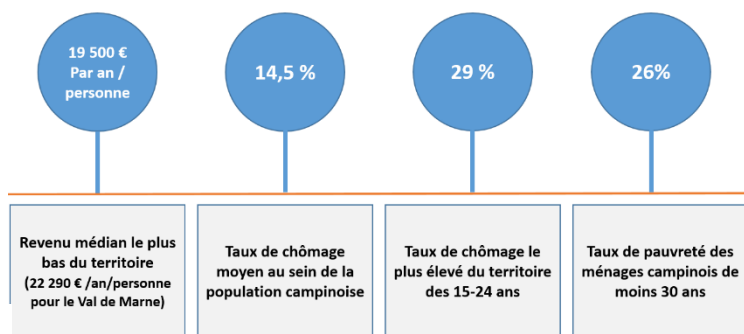
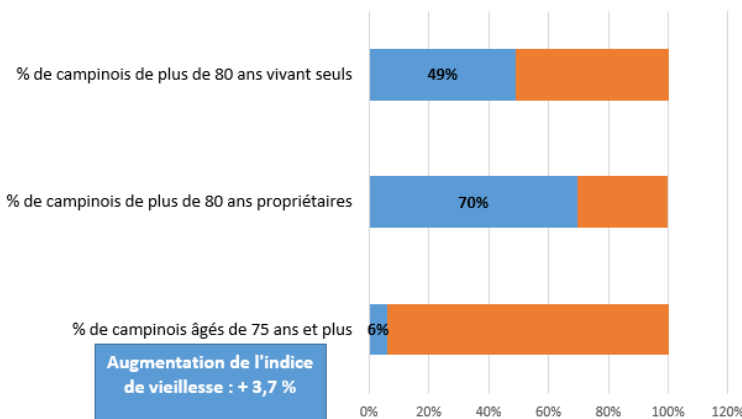
Des familles campinoises globalement fragilisées vivant sous le seuil de pauvreté



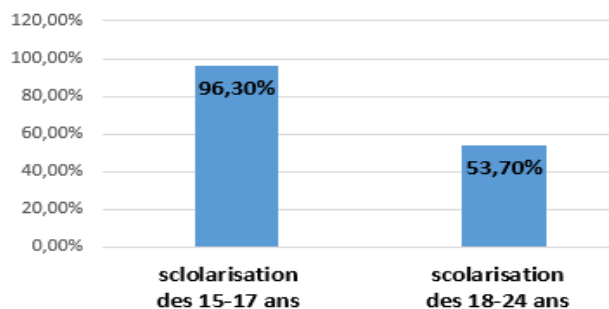
## Âge de la population campinoise, jeune mais vieillissante



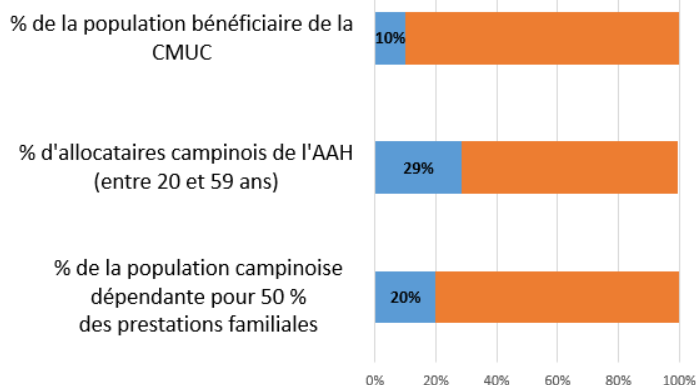
Focus sur la population sénior, en augmentation, relativement protégée, mais isolée pour les plus âgés



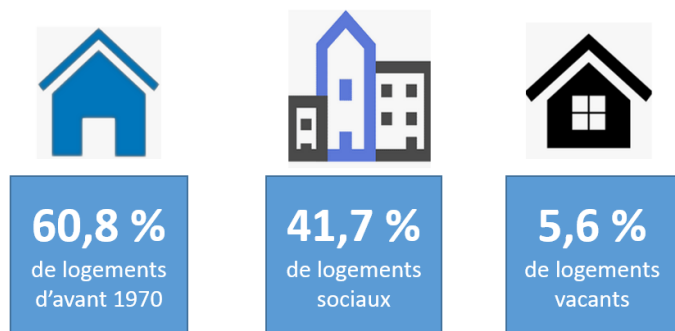
## Les jeunes adultes campinois fragilisés car touchés par le chômage lié à un faible niveau de scolarisation



## Indicateurs de vulnérabilité dépendance aux prestations sociales



## Etat des lieux du parc de logement campinois



# Les champs d'action du CCAS

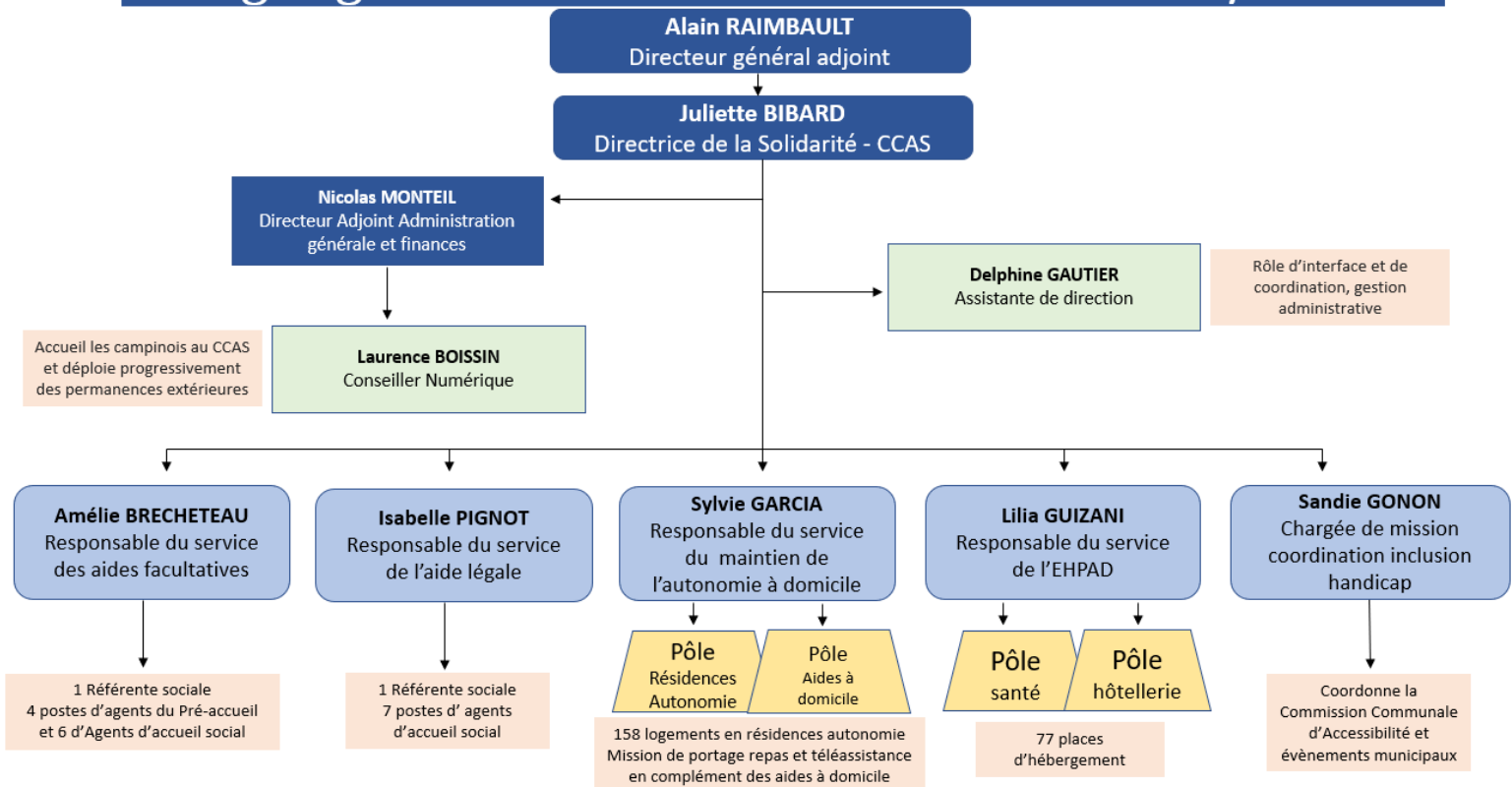


# IDENTITÉ DU CCAS

Le Code des affaires sociales et familiales définit la mission du Centre communal d'Action Sociale (CCAS) comme une mission globale de prévention et de coordination du développement social, dans la lutte contre la pauvreté et pour la réduction des inégalités sociales, auprès des familles, des personnes seules, des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

- Etablissement public administratif municipal : personnalité juridique
- 1 Conseil d'administration : instance paritaire délibérative décisionnaire, 12 membres
- 1 Budget propre de 10 millions d'euros dont 3 budgets annexes des 3 ESMS (établissements sociaux et médico-sociaux)
- Des recettes qui proviennent :
  - Des usagers et des financeurs privés ou publics (caisses de retraites, CAF, Conseil départemental, ARS...) à hauteur de 2/3.
  - De la subvention municipale à hauteur de 1/3.

## Organigramme de la direction de la Solidarité / CCAS



# Les ressources humaines et financières

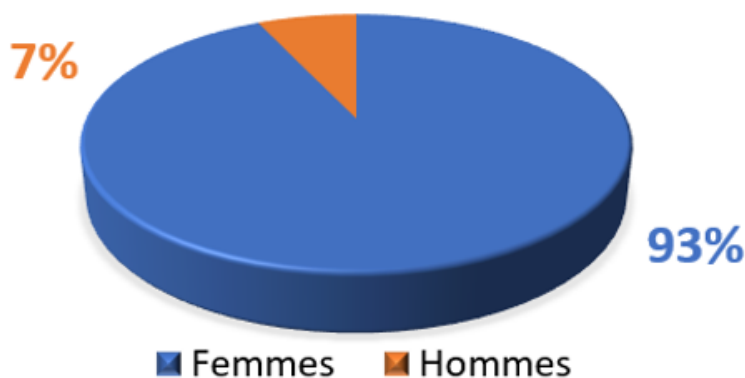
Le CCAS réunit une équipe pluridisciplinaire afin de répondre de façon optimisée à ses missions et de rendre un service de qualité auprès des usagers.

L'adaptation de son organisation en lien avec les besoins des campinois est un axe continu.

## Des métiers différents, parmi 4 filières :

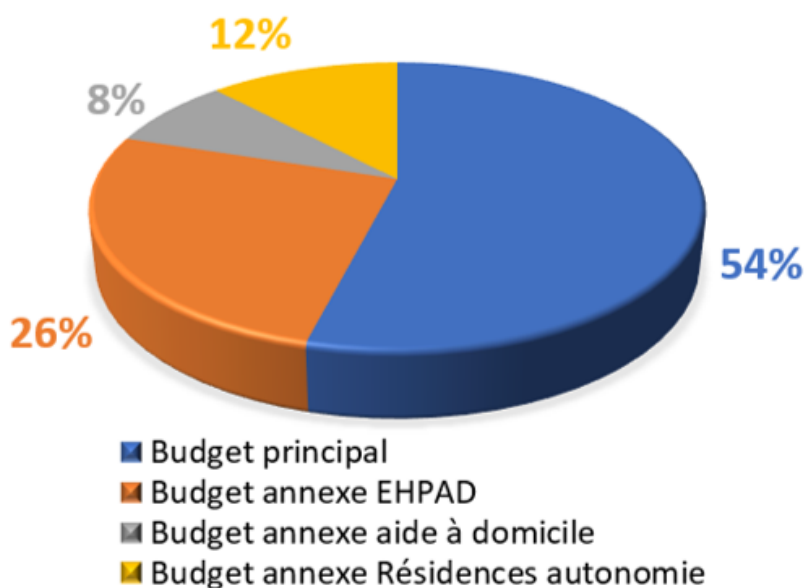
Des fonctions de direction, d'encadrement intermédiaire, d'expertise administrative et juridique, financière, d'appui technique, social, médico-social, médical ainsi que d'animation.

134 postes - Moyennes d'âge : 49 ans



La direction du CCAS élabore l'ensemble des documents budgétaires soumis au vote du conseil d'administration à chacune des étapes budgétaires (le budget primitif, le budget supplémentaire et le compte administratif).

## RÉPARTITION EN % DU BUDGET GLOBAL





# GLOSSAIRE

AAH : Allocation Adulte Handicapé  
ACS : Aide à a Complémentaire Santé  
ADAP : Agenda d'Accessibilité Programmée  
AFASER : Association des Familles et Amis pour l'Accueil, les Soutiens, l'Education et la Recherche en faveur des personnes handicapées mentales  
AME : Aide Médicale Etat  
ANESM : Agence Nationale des Etablissements des services Sociaux et Médico-sociaux  
APA : Allocation Personnalisée d'Autonomie  
APF : Association des Paralysés de France  
AP-HP – Assistance Publique des Hôpitaux de Paris  
ARE : Allocation de Retour à l'Emploi  
ARS : Agence Régionale de Santé  
ASG : Assistante de soins en gérontologie  
ASPA : Allocation de Solidarité aux Personnes Agées  
ASV : Adaptation de la Société au Vieillessement  
BM : Bureau Municipal  
CAF : Caisse d'Allocation Familiale  
CAFERUIS : Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale  
CDC : Caisse des Dépôts et Consignations  
CLIC : Centre Local d'Information et de Coordination  
CLMO : Centre de loisirs municipal ouvert  
CMS : Centre Municipal de Santé  
CMUC : Couverture Maladie Universelle Complémentaire  
CNR : Crédits non reconductibles  
CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie  
CPOM : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens  
CTP : Comité Technique Paritaire  
DASRI : Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux  
DUERP : Document unique d'évaluation des risques professionnels  
DBE : Direction des Bâtiments et de l'Energie  
DITEP : Direction des Infrastructures, Transports et de l'Espace Public  
ECS : Eau Chaude Sanitaire  
EDS : Espace Départemental des Solidarités  
EHPAD : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes  
EMPP : Equipe Mobile Prévention Précarité Psychiatrie  
ESAT : Etablissement de Service et d'Aide par le Travail  
ETP : Etablissement Public de Territoire  
FDAIE : Fonds d'Aide aux Impayés d'Energie  
FIPHP : Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique  
GIR : groupe iso-ressources - niveau de perte d'autonomie d'une personne âgée, calculé à partir de l'évaluation effectuée à l'aide de la grille AGGIR.  
GPEC : Gestion Prévisionnelle des Effectifs et des Compétences  
GSPA : Gestion Statutaire et Prévention des Absences  
JIO : Journée d'Information et d'Orientation  
MDPH : Maison départementale pour Personnes Handicapées  
MPT : Maison pour tous  
OA : Obligation Alimentaire

PAAD : Pôle Aide & Accompagnement à Domicile  
PAP : Projet d'Accompagnement Personnalisé  
PRA : Pôle Résidences Autonomie  
PRET : Plateforme de Rénovation Energétique pour Tous  
PUMA : Protection universelle maladie  
RSA : Revenu Solidarité Active  
SDF : Sans Domicile Fixe  
SEDIF : Syndicat des Eaux d'Ile de France  
SMAD : service de Maintien de l'Autonomie à Domicile  
SPDRE : Soins Psychiatriques à la Demande du Représentant de l'Etat  
SSIAD : Service de Soins Infirmiers à Domicile  
UNAFAM : Union Nationale des Amis et des Familles des Malades et ou Handicapés psychiques  
UNRPA : Union Nationale des Retraités et des Personnes Agées  
VAD : Visite A domicile  
VADQ : Visite A Domicile de Qualité

**OBJECTIFS 2022  
POUR CHACUN DES  
8 AXES DE LA FEUILLE  
DE ROUTE MUNICIPALE**

## **1. Renforcer le rôle du CCAS dans la coordination partenariale du développement social local et de ses acteurs**

- Poursuivre :
  - La déclinaison concertée de l'Analyse des besoins sociaux pour la ville de Champigny sur Marne
  - L'élaboration du Protocole d'actions avec les 2 Espaces des solidarités départementaux
  - Le travail de réseaux dans les 4 champs d'intervention du CCAS : lutte contre l'exclusion (y compris numérique), familles, personnes âgées, personnes handicapées
- Se coordonner avec le schéma de domiciliation en attente de signature par le Préfet de Département et identifier d'autres domiciliataires pour relayer le CCAS dans sa mission obligatoire de domiciliation comme dispositif d'accès aux droits pour les personnes sans domicile stable.
- Mettre en place la participation du CCAS représenté par le Médecin coordonnateur de l'EHPAD J.Guittard au sein du collège médico-social de la CPTS dont l'Assemblée générale est relancée depuis novembre 2021

## **2. Renforcer l'impulsion de la ville pour l'inclusion des personnes en situation de handicap**

- Mettre en œuvre la Commission communale d'accessibilité
- Conforter la dynamique d'évènements de sensibilisation des habitants à cette inclusion
- Contribuer au renforcement de l'action de la ville et du CCAS dans l'emploi de personnes en situation de handicap

## **3. Renouvellement des initiatives solidaires du CCAS**

- Mener une réflexion sur le calendrier des initiatives à destination des seniors campinois pour davantage d'efficacité
- Identifier et capter les publics les plus isolés en simplifiant l'accès et les modalités d'inscriptions

## **4. Agir pour faciliter l'accès aux droits et aux services dans la lutte contre l'exclusion et la pauvreté**

- Déployer le nouveau règlement intérieur revalorisant des aides facultatives municipales
- Améliorer l'information des campinois de la possibilité de solliciter une aide lors de difficultés socio-économiques que ce soit pour les aides alimentaires et aides à l'énergie (y compris l'aide VEOLIA pour l'eau), mais aussi pour des aides obsèques, pour le paiement d'assurance habitation, pour accéder à des financements d'appareillage notamment en situation de handicap etc...
- Etudier la complémentarité d'1 offre de point écoute budget en lien avec deux dispositifs existants sur d'autres villes limitrophes (micro crédit par Banque de France, et par l'UDAF)

## **5. Etendre sa dynamique de prévention de la vulnérabilité et de lutte contre l'isolement pour tous les campinois**

- Se rapprocher des acteurs compétents dans le suivi de l'insertion des bénéficiaires du RSA pour évaluer la nature de l'action complémentaire que le CCAS pourrait définir dans ce champ d'intervention
- Mettre en place des permanences en conseil numérique au CCAS et les ateliers collectifs
- Etudier le dispositif Aidants connect pour sécuriser le déploiement, par les chargés d'instruction des aides des services aides facultatives et d'aide légale, de leur activité d'accompagnement à l'@démarche au cours de leurs entretiens d'accueil

## **6. Développer la mission de maintien de l'autonomie des séniors et de lien intergénérationnel**

- Poursuivre la priorisation des animations des résidences autonomes et de l'EHPAD à ouvrir plus sur l'extérieur au titre du CPOM, et des appels à projet de la Conférence des financeurs
- Poursuivre l'adaptation des initiatives séniors aux besoins (900 réponses au questionnaire)
- Réaliser de nouvelles initiatives et actions pour l'intergénérationnel (Journée européenne du 29 avril (1 pièce de théâtre avec la Direction de la Culture et d'autres évènements à coordonner avec d'autres services municipaux et associations) ...

## **7. Garantir l'efficience de gestion du CCAS**

- Poursuivre l'amélioration de la prestation restauration, du cadre de vie et de la prévention de la précarité sociale et financière des résidents des Résidences autonomie
- Poursuivre le travail de qualité de la prise en soin des Résidents de l'EHPAD y compris en accueil temporaire et en s'attachant à la maîtrise de la masse salariale optimale
- Poursuivre l'état des lieux de la mission d'accompagnement à domicile en lien avec les enjeux financiers de cette activité et ceux de lutte contre l'isolement des séniors campinois âgés, ou handicapés, et ceux plus dépendants
- Rechercher les process et techniques d'optimisation des activités dont informatique en particulier dans l'amélioration et la simplification de la relation aux usagers
- Négocier un nouveau CPOM avec l'ARS pour doter de moyens l'EHPAD notamment compte tenu de la revalorisation salariale des personnels de l'établissement du fait de la Loi Ségur applicable en année pleine en 2022

## **8. RH (GEPEC/ Qualité de vie et santé au travail/RPS)**

- Mener une gestion active des emplois et compétences pour accompagner l'adaptation des missions aux axes d'action pour des compétences nouvelles et d'autres confortées
- Finaliser les objectifs dans le cadre du processus lancé, par la Collectivité, de Qualité de vie au travail

# CHIFFRES CLÉS

# L'année 2022 en quelques chiffres

## L'action sociale, la lutte contre la précarité

- **3 080 demandes d'aides facultatives étudiées en Commission d'aide aux Familles :**
  - **2197 demandes d'aides alimentaires étudiées, 2016 aides attribuées**
  - **619 demandes d'aides à l'énergie étudiées, 471 aides attribuées**
  - **264 autres demandes**
- **665 boîtes à lettres actives pour la mission de domiciliation (+ des 900 personnes domiciliées) et 1 151 rendez-vous assurés pour les demandes et/ou renouvellement de domiciliation.**
- **Près de 1 000 campinois âgés, isolés ou vulnérables suivis au titre du plan canicule**
- **374 instructions de dossiers de demande d'Aide Médicale d'Etat**
- **107 instructions de demande de RSA**

## L'aide à l'autonomie et accompagnement de la dépendance

- **3 Résidences autonomes : 158 logements en Résidences autonomie dont 143 occupés, soit un taux d'occupation moyen de 90,5 %**
- **1 EHPAD : 77 places en EHPAD dont en moyenne 70 occupés, soit un taux d'occupation moyen de 91,08 %**
- **1 Pôle Aide à domicile et portage de repas**
  - **148 bénéficiaires d'intervention d'aides à domicile**
  - **20 120 heures d'activité d'aides à domicile**
  - **462 bénéficiaires de la téléassistance**
  - **13 835 repas livrés pour 79 usagers**

## Les initiatives solidaires

- **Les Journées à la mer : 1 033 participants (1 235 inscrits)**
- **Le Noël des solidarités : 354 enfants bénéficiaires (156 familles)**
- **Les distributions de colis gourmands aux retraités : 3 320 séniors bénéficiaires**
- **Le Banquet des séniors : 275 personnes bénéficiaires**
- **Cadeaux de fête de fin d'année aux séniors (remise de ballotins de chocolats) : 2350 bénéficiaires, dont 1 846 personnes campinois de + de 75 ans, 359 de moins de 75 ans et 100 résidents en EHPAD ont reçu un coffret esthétique et un ballotin de chocolats**

# **SERVICE DES AIDES FACULTATIVES**



## A- Composition et rôle

**Composition** : 1 responsable de service

1 référente sociale

4 agents du pré-accueil

6 agents d'accueil social et d'instruction

### **Rôle et missions des agents du pré-accueil :**

- Accueil, information et orientation tout public et sur toute question concernant l'action sociale et en particulier des services du CCAS sur site de l'hôtel de ville : Aide légale, Aides facultative et Aide à domicile :
  - Prise de rendez-vous pour le service de l'Aide facultative,
  - Remise de dossiers, listes de justificatifs,
  - Vérification des droits, orientations, informations.
- Standard téléphonique du CCAS,
- Accueil des personnes et réception des dossiers lors des inscriptions aux initiatives solidaires gérées par le CCAS.

### **Rôle et missions des chargés d'accueil social et d'instruction :**

- Instruit les demandes d'aides facultatives municipales et certaines départementales pour tous les campinois, confrontés en situation de précarité selon le principe de subsidiarité,
- Facilite le parcours d'accès aux droits et la lutte contre le non-recours,
- Développe le partenariat associatif,
- Mène 4 initiatives solidaires,
- A vocation à développer des actions collectives.

### **Rôle et mission de la référente sociale :**

- Est l'interlocuteur des partenaires et des chargés d'accueil du CCAS en vue de la présentation d'un dossier à la Commission d'aides aux familles statuant sur les aides facultatives, et organise et siège à la Commission d'aides aux familles,
- Reçoit les campinois se présentant en situation d'urgence au CCAS (détresse liée à une situation sociale dégradée, violences conjugales notamment),
- Participe à la mise en œuvre et anime des projets et actions collectives à l'attention du public,
- Contribue au développement des relations partenariales institutionnelles et associatives en représentant le CCAS dans différents réseaux, et en coordonnant le Réseau Local de Lutte contre la précarité alimentaire.

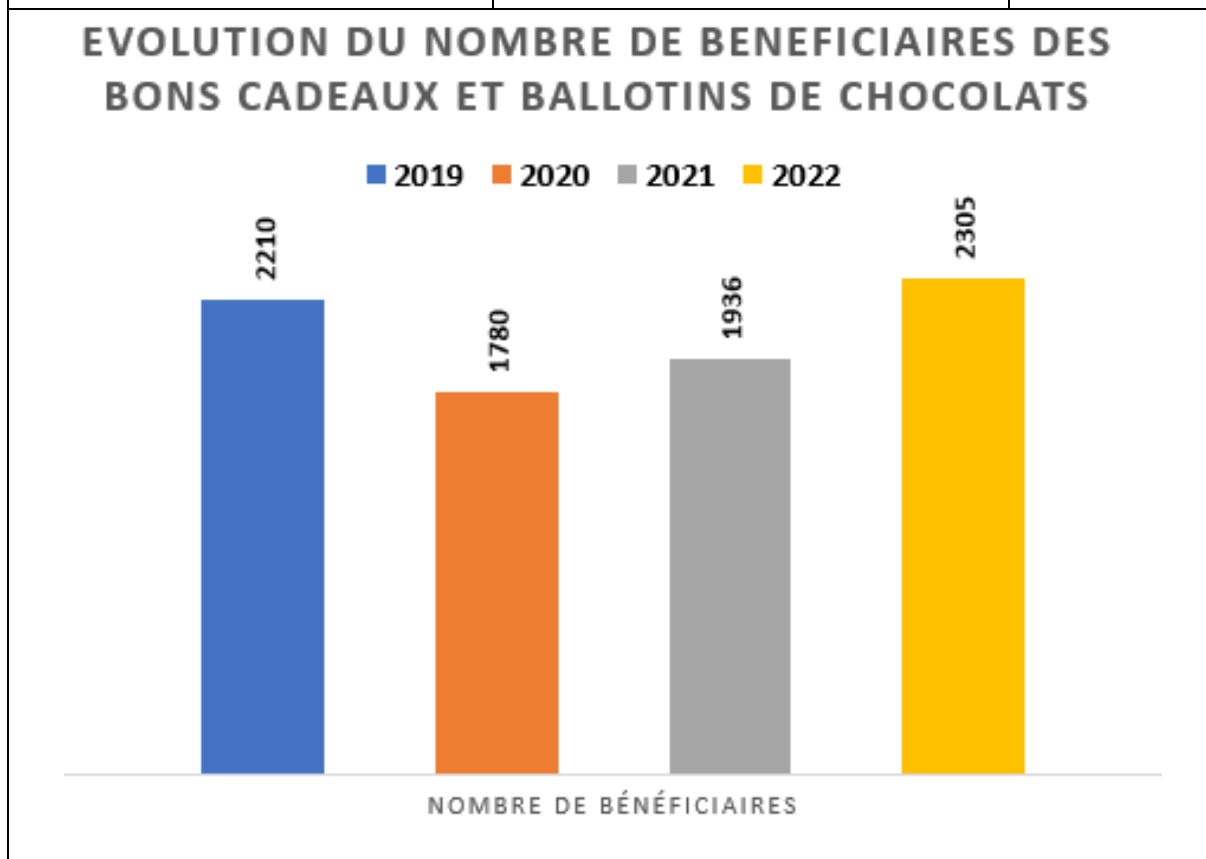
## B - Bilan 2022 :

<b>AXE 1. Renforcer le rôle du CCAS dans la coordination partenariale du développement social local et de ses acteurs</b>		
<b>ACTIVITES</b>	<b>DONNEES CLEFS</b>	<b>PUBLIC(S)</b>
<b>ANIMATION DU LIEN PARTENARIAL EDS (Espace Départementaux des Solidarités) - CCAS</b>	Réunions de coordination organisées tous les 2 mois et participation du CCAS aux matinales partenariales organisées par les 2 EDS	PROFESSIONNELS

<p><b>LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation au réseau de lutte contre les Violences Intra Familiales</li> <li>• Mise en œuvre de la procédure interne à la Ville</li> </ul>	<p>Participation de la référente sociale à <b>4 réunions de réseau + 3 Groupes d'Analyse</b> de la Pratique en lien avec l'EDS</p> <p><b>13 femmes reçues</b> par la référente sociale pour évaluation de la situation et orientation auprès des structures adaptées. Prise de contact avec les partenaires (EDS, Tremplin 94, service logement) par mail ou par téléphone. Orientation également auprès du commissariat ou médiation familiale.</p>	<p>PROFESSIONNELS</p> <p>FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES</p>
<p><b>PARTICIPATION AUX EQUIPES PLURIDISCIPLINAIRES DU PROGRAMME DE REUSSITE EDUCATIVE</b></p>	<p>Participation de la référente aux <b>5 commissions du PRE</b>. Envoi de <b>3 fiches de situation 3 Entretiens en commun</b></p>	<p>PROFESSIONNELS</p>
<p><b>PARTICIPATION AUX REUNIONS DE CONCERTATION DES ACTEURS DE LA PREVENTION, ISSUES DE LA COMMUNAUTE PROFESSIONNELLE TERRITORIALE DE SANTE.</b></p>	<p>Participation à la réunion de lancement le 20 septembre 2022 et projets communs à venir en 2023.</p>	<p>PROFESSIONNELS</p>
<p><b>LUTTE CONTRE LA PRECARITE ALIMENTAIRE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d'un réseau local</li> <li>• Travail sur une charte d'engagement réciproque CCAS-Ville-Associations</li> </ul>	<p><b>37 professionnels partenaires</b> du CCAS présents à la réunion de lancement du réseau</p> <p><b>18 réunions pour la signature</b> de la charte des associations</p>	<p>PROFESSIONNELS</p>

MISE EN ŒUVRE D'UNE ACTION COLLECTIVE SUR LE BUDGET	4 actions réalisées dont 2 au sein des Maisons pour Tous.	PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE SOUHAITANT ETRE SENSIBILISEES A LA GESTION BUDGETAIRE
---	---	---

AXE 3 : Renouveau des initiatives solidaires du CCAS		
ACTIVITES	DONNEES CLEFS	PUBLIC(S)
DISTRIBUTION BALLOTINS DE CHOCOLATS ET BONS D'ACHATS	<p>Une organisation inédite et une <b>augmentation du nombre de bénéficiaires de 14%</b> par rapport à 2021 avec en tout <b>2305 bénéficiaires</b> :</p> <p>1166 personnes seules et 340 couples, soit <b>1846 personnes</b> ont bénéficié des cinq distributions organisées en janvier 2022 dans différents lieux de la Ville.</p> <p>+ <b>359 personnes</b> âgées de moins de 75 ans ont utilisé leur bon d'achat de 15€ auprès de la chocolaterie Leonidas de Champigny sur Marne.</p> <p>+ <b>100 personnes</b> âgées en EHPAD ont bénéficié d'un coffret esthétique et d'un ballotin de chocolats</p>	SENIORS



**COLIS GOURMANDS ET BANQUET**



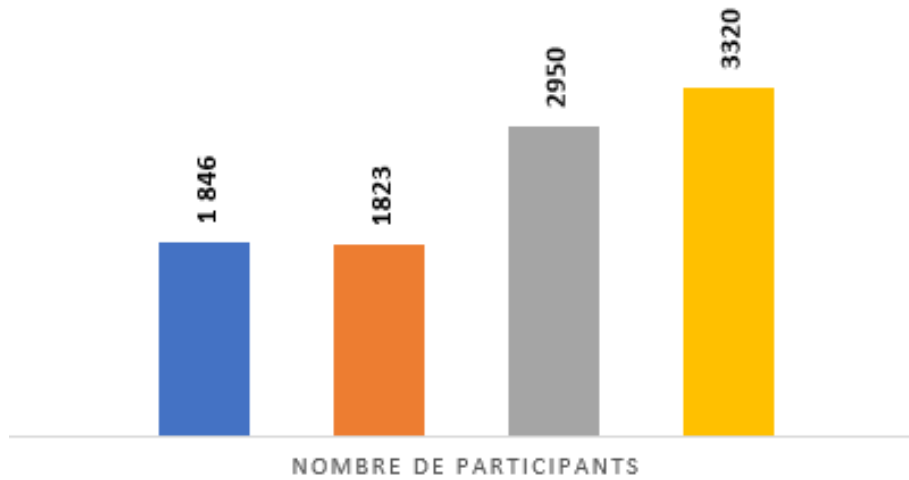
Une organisation inédite et une **augmentation du nombre de bénéficiaires de 21% par rapport à 2022 :**

275 personnes bénéficiaires du banquet et 3320 personnes bénéficiaires des colis gourmands, soit 3595 bénéficiaires au total de cette initiative.

SENIORS

**EVOLUTION DU NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DE LA DISTRIBUTION DES COLIS GOURMANDS**

■ 2 019 ■ 2020 ■ 2021 ■ 2022



**3 JOURNEES A LA MER**



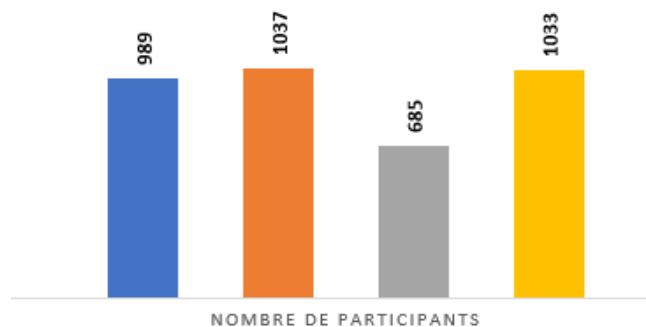
**Un niveau de fréquentation à la hausse (par rapport à 2021) pour revenir au niveau habituel pré crise covid**


1033 personnes ont participé aux journées à la mer en 2022 (1235 personnes inscrites)

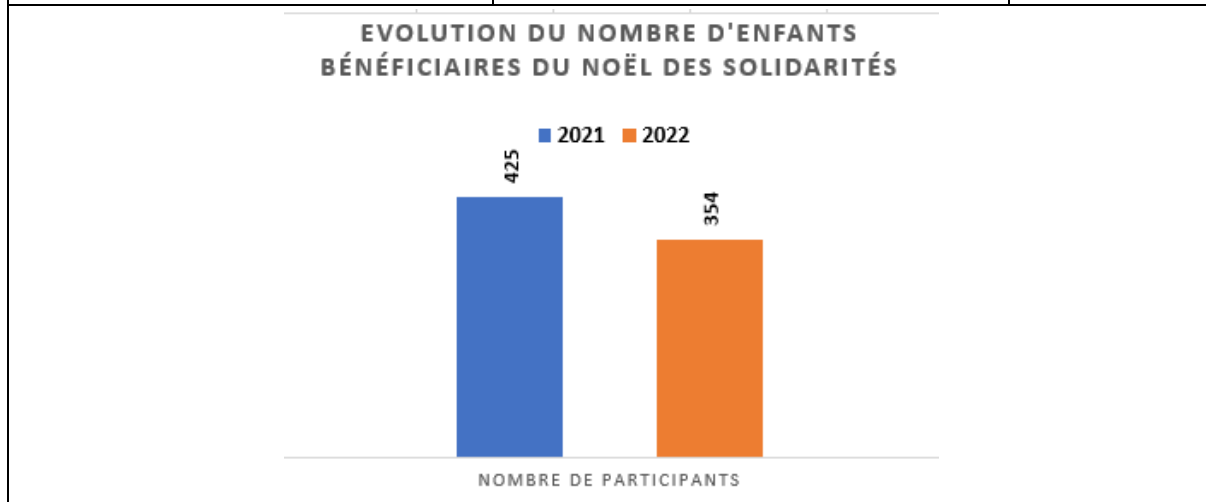
TOUS PUBLICS

**EVOLUTION DU NOMBRE DE PARTICIPANTS AUX JOURNÉES À LA MER**

■ 2 019 ■ 2020 ■ 2021 ■ 2022



<p><b>NOEL DE LA SOLIDARITE</b></p> 	<p><b>Une formule inédite par le spectacle proposé et la collaboration avec la Maison Pour Tous Youri Gagarine qui a accueilli l'initiative.</b></p> <p><b>Un nombre de bénéficiaires constant par rapport à 2021.</b></p> <p><b>156 familles inscrites en 2022, 354 enfants bénéficiaires</b></p>	<p>FAMILLES VIVANT SOUS LE SEUIL DE PAUVRETE ET BENEFICIAIRE D'UNE ALLOCATION AAH, ARE, ASS OU RSA.</p>
---	--	---



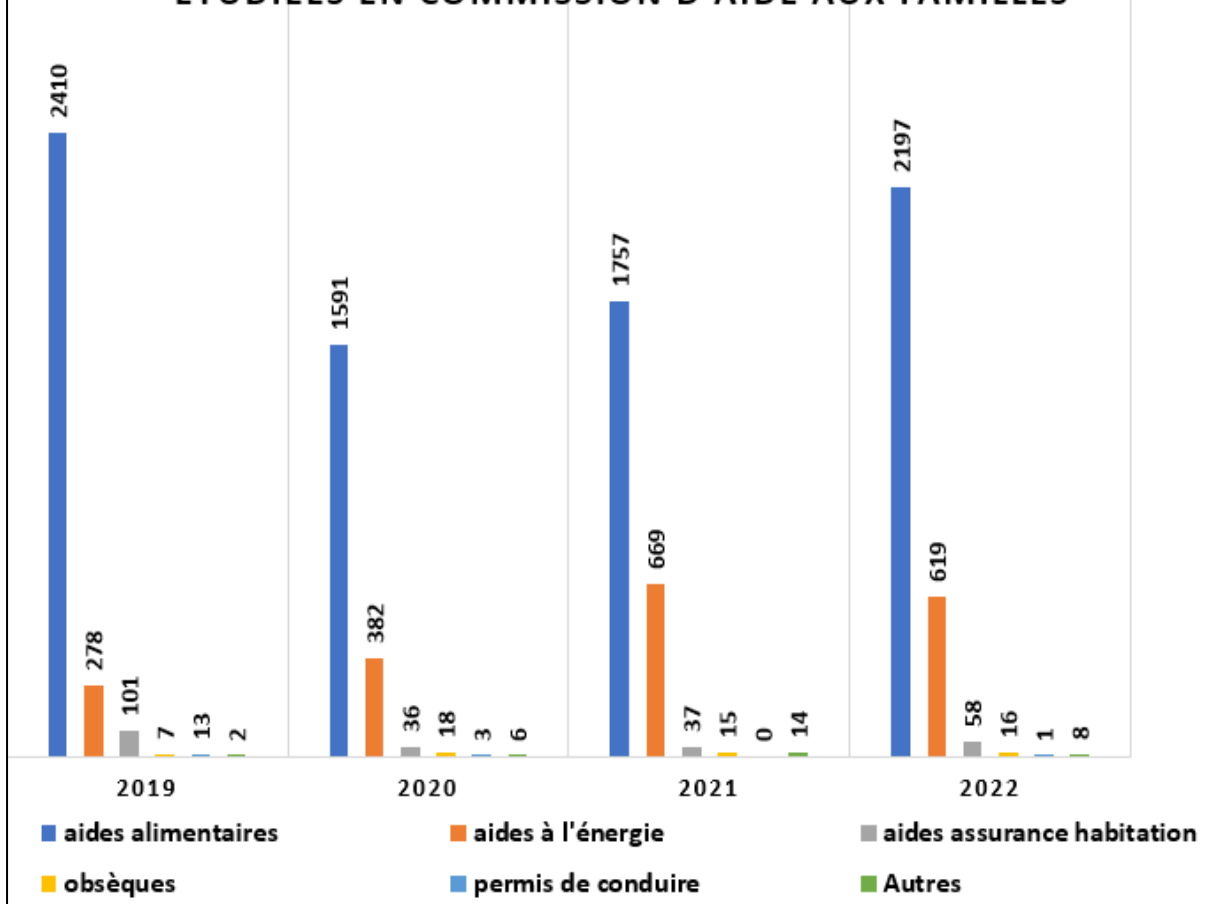
<p><b>QUESTIONNAIRE D'ÉVALUATION AUPRES DES SENIORS</b></p>	<p><b>100 entretiens téléphoniques</b> menés pour évaluer la satisfaction et les attentes des seniors</p>	<p>SENIORS</p>
---	---	----------------

**AXE 4 : Agir pour faciliter l'accès aux droits et aux services dans la lutte contre l'exclusion et la pauvreté**

ACTIVITES	DONNEES CLEFS	PUBLIC(S)
<p><b>MISE EN PLACE DU NOUVEAU REGLEMENT INTERIEUR DES AIDES FACULTATIVES</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Une augmentation de 9% du nombre d'aides étudiées en commission :</b> 3080 demandes d'aides facultatives étudiées en commission.</li> <li>• <b>Une augmentation de 15% des demandes d'aides alimentaires :</b> 2197 aides alimentaires étudiées en 2022, 2016 aides attribuées.</li> <li>• <b>Une diminution de 8% du nombre d'aides à l'énergie étudiées mais pour un nombre d'attribution maintenu :</b> 619 demandes de bons énergie étudiées, 471 aides attribuées.</li> </ul>	<p>TOUS PUBLICS EN SITUATION DE PRECARITE SOCIALE</p>

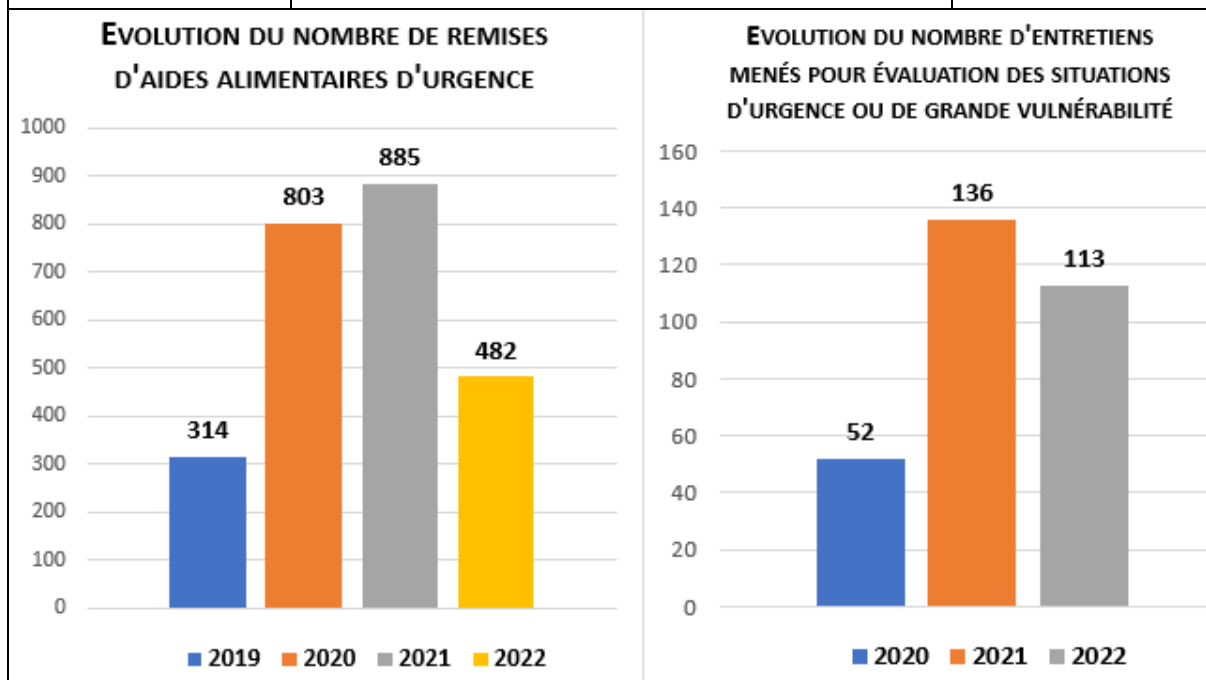
**Commentaires :** Le nouveau règlement intérieur des aides facultatives du CCAS augmente le barème journalier au-dessous duquel les personnes peuvent bénéficier d'une aide : Il passe à 9.50€ de reste à vivre par jour et par personne au lieu de 7€ par jour et par personne. Le nouveau règlement intérieur des aides facultatives crée une distinction entre les aides alimentaires remises en urgence (coup de pouce) et celles remises après passage en commission : Les aides alimentaires remises après passage en commission sont désormais plus élevées (en moyenne 30% plus élevées) que celles remises en urgence. Le nouveau règlement intérieur prévoit aussi une aide au paiement des factures d'eau.

## EVOLUTION DES AIDES FACULTATIVES ÉTUDIÉES EN COMMISSION D'AIDE AUX FAMILLES



<p><b>LUTTE CONTRE LA PRECARITE ENERGETIQUE</b></p> <p>Mise en place d'un partenariat avec ALEC MVE dans le cadre du dispositif SLIME (services locaux d'intervention pour la maîtrise de l'énergie)</p>	<p><b>7 ménages orientés par le CCAS :</b></p> <p>5 ont reçu leurs 2 visites, 1 a reçu une première visite, 1 est à recontacter.</p>	<p>TOUS PUBLICS EN SITUATION DE PRECARITE ENERGETIQUE</p>
<p><b>ORGANISATION DU FORUM D'ACCES AUX DROITS DES JEUNES DANS LE CADRE DES ASSISES DE LA JEUNESSE</b></p>	<p>La CAF, le Pôle Emploi, la CPAM, la Mission Locale, le Quai de la réussite, le Service social scolaire, les Espaces Départementaux des Solidarités et le CCAS étaient mobilisés pour cette journée</p>	<p>JEUNES DE MOINS DE 25 ANS</p>

<b>ACCUEIL ET EVALUATION DES SITUATIONS D'URGENCE OU DE GRANDE VULNERABILITE PAR LA REFERENTE SOCIALE DU SERVICE</b>	<b>100 entretiens menés par la référente sociale</b>  10 entretiens conduits en binômes : -3 rendez-vous en binôme avec un travailleur social des Espaces Départementaux des Solidarités -4 rendez-vous en binôme avec une référente de parcours du Programme de Réussite Educative -3 rendez-vous en binôme avec la chargée de mission inclusion handicap du CCAS	TOUS PUBLICS EN SITUATION DE PRECARITE SOCIALE OU DE VULNERABILITE
--	---	--



En 2022, 113 entretiens menés, dont 13 concernant des femmes victimes de violences conjugales.

**AXE 7 : Garantir l'efficacité de gestion du CCAS**

ACTIVITES	DONNEES CLEFS	PUBLIC(S)
<b>LA SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE</b>	Amélioration de la saisie des aides sur le logiciel métier et du traitement des courriers postérieurs à la commission par le travail des référents Malleo  Réflexion engagée avec la DSI, le prestataire et les agents référents, sur la mise en place d'un portail usagers permettant la prise de rendez-vous en ligne et l'accès à certains services en ligne, dont l'inscription à certaines initiatives.	AGENTS DU CCAS  TOUS PUBLICS
<b>INCLUSION NUMERIQUE</b>	Réflexion engagée avec les agents des services aide légale et aides facultatives sur le développement d'une compétence aidant connect au sein des services	AGENTS DU CCAS

<b>AXE 8. RH (GEPEC/ Qualité de vie et santé au travail/RPS)</b>		
<b>ACTIVITES</b>	<b>DONNEES CLEFS</b>	<b>PUBLIC(S)</b>
<b>PARTICIPATION AUX GROUPES MIS EN ŒUVRE DANS LE CADRE DE LA MISSION QUALITE DE VIE AU TRAVAIL</b>	7 réunions et ateliers de travail (entre juin 2021 et décembre 2022) concernant les unités de travail - Pré accueil, - accueil social - Chef de service	AGENTS DU CCAS
<b>INSTALLATION DU MATERIEL DE PREVENTION AUX TROUBLES MUSCULOSQUELETTIQUES (CASQUES, RENFORTS DORSAUX)</b>	Tous les postes téléphoniques des agents ont été équipés de casques téléphoniques et les agents le souhaitant ont obtenu un renfort dorsal.	AGENTS DU CCAS
<b>AMELIORATION DES CONDITIONS ET ESPACES DE TRAVAIL</b>	Modification du mobilier et de l'installation d'un bureau en lien avec le Conseiller en prévention des risques professionnels pour créer un espace de travail supplémentaire et améliorer les conditions de l'accueil téléphonique des usagers.	AGENTS DU CCAS
<b>MISE EN PLACE DES CONVENTIONS DE TELETRAVAIL</b>	7 demandes validées et signées	AGENTS DU CCAS et Responsable de service

## **C - Focus sur quelques actions phares :**

### **AXE 1 : Renforcer le rôle du ccas dans la coordination partenariale du développement social local et de ses acteurs**

#### **CREATION DU RESEAU LOCAL DE LUTTE CONTRE LA PRECARITE ALIMENTAIRE**

Fruit d'un travail approfondi mené en lien avec la Maison des Associations et les associations œuvrant dans le domaine de l'aide alimentaire, d'une part, et avec le bilan de la commission d'aides aux familles réalisé en 2021, l'analyse des besoins sociaux et la prospection dans différentes Villes d'Ile de France d'autre part.

Ce réseau a de suite suscité l'adhésion des partenaire habituels du CCAS et mobilisé au-delà de ces derniers, avec le rapprochement notamment d'acteurs du domaine de la santé ou de l'économie solidaire.

Il donne lieu dès début 2023 à la rédaction de fiches actions pour élaborer des réponses opérationnelles aux enjeux qui se posent pour les professionnels et les campinois confrontés à la problématique alimentaire.



## **AXE 4 : agir pour faciliter l'accès aux droits et aux services dans la lutte contre l'exclusion et la pauvreté**

### **MISE EN PLACE DU NOUVEAU REGLEMENT INTERIEUR DES AIDES FACULTATIVES**

Issu d'un bilan approfondi de la commission d'aides aux familles réalisé en 2021, le règlement intérieur mis en place vise à mieux répondre aux besoins des campinois confrontés aux conséquences des crises sociales et économiques qui s'installent depuis la pandémie COVID 19 puis qui se sont accentuées avec la crise énergétique en 2022.

Ce nouveau règlement intérieur :

- Augmente le montant de la moyenne journalière retenu à 9.50€ pour pouvoir bénéficier d'une aide.
- Augmente le montant des aides alimentaires accordées lorsque celles-ci sont étudiées en commission d'aides aux familles (et non remises dans le cadre de l'urgence)
- Créé une aide au paiement des factures d'eau par la mise en place d'une convention entre le CCAS et VEOLIA

## **D – Perspectives pour 2023 :**

### **AXE 1 : Renforcer le rôle du ccas dans la coordination partenariale du développement social local et de ses acteurs**

- Piloter l'animation du Réseau local de lutte contre la précarité alimentaire nouvellement créé en 2022.

L'ensemble des membres du réseau se réunira une fois par trimestre pour échanger et améliorer la connaissance réciproque des services et associations du territoire. Entre ces réunions, des groupes de travail seront organisés autour de 3 axes :

- Coordination des acteurs de la lutte contre la précarité alimentaire
- Mobilisation et consultation des usagers bénéficiaires des structures membres du réseau
- Développement de l'accès aux aides alimentaires

Ces groupes de travail auront pour objectif de mettre en œuvre des actions concrètes issues de ces 3 axes stratégiques.

### **AXE 3 : Renouvellement des initiatives solidaires du CCAS**

- Poursuivre la réflexion sur les publics cibles et les critères d'inscriptions selon les principes d'action pour tous et/ou selon conditions de ressources et en lien avec le Comité d'usagers seniors créé le 17 janvier 2023, et les services municipaux partenaires.

#### **AXE 4 : Agir pour faciliter l'accès aux droits et aux services dans la lutte contre l'exclusion et la pauvreté**

- Poursuivre l'adaptation du règlement intérieur des aides facultatives pour tenir compte de publics et besoins prioritaires tels que :
  - La lutte contre la précarité énergétique
  - L'inclusion handicap : une étude sera engagée sur l'aide qui pourrait être apportée par la municipalité pour les familles avec enfant porteur d'un handicap, en subsidiarité des aides prévues par le Département.
  
- Poursuivre l'amélioration de la Gestion de la Relation à l'Usager en matière d'accessibilité :
  - Aménagement des accueils : l'enjeu du service est d'améliorer la confidentialité des échanges entre le public et les agents municipaux.
  - Mission d'inclusion numérique : un travail en lien avec la DSI s'amorce pour changer les bornes d'accueil du public et déployer de nouvelles modalités d'accès aux services, avec notamment la possibilité de pouvoir prendre des rendez-vous en ligne en plus du maintien de la prise de rendez-vous sur place.

**SERVICE DE  
L'AIDE LÉGALE**

## A –Composition et rôle

**Composition** : 1 responsable de service  
 1 référente sociale  
 7 agents d'accueil social et d'instruction

### Rôle et missions :

Accueil, information, orientation et instruction de proximité des dispositifs légaux d'accès aux droits de solidarité en particulier pour les publics les plus vulnérables :

- Domiciliation,
- RSA-Complémentaire santé,
- Aide médicale d'état (AME),
- AAH (Allocation de compensation handicap), APA (aide pour l'autonomie des personnes âgées),
- Aide sociale départementale d'entrée en établissement (personnes âgées et handicapées).

### Rôle et missions de la référente sociale :

- En qualité de Conseillère en Economie Sociale et Familiale, assure l'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL), auprès de 16 ménages hébergés sur la résidence sociale COALLIA dans le cadre d'une convention passée avec le CCAS.
  - Soutien les ménages dans les démarches administratives d'accès aux droits et au logement, dans la gestion quotidienne de leur habitat,
  - En vue de favoriser le relogement des familles sur un logement pérenne,
- Participe à la mise en œuvre et anime des projets et actions collectives à l'attention du public.

## B –Bilan 2022

<b>AXE 1 : renforcer le rôle du ccas dans la coordination partenariale du développement social local</b>		
<b>ACTIVITES</b>	<b>DONNEES CLEFS</b>	<b>PUBLIC(S)</b>
<b>DEVELOPPEMENT DU PARTENARIAT LOCAL DEPARTEMENT/CCAS</b>  <b>DEVELOPPEMENT DU PARTENARIAT AUTOUR DES QUESTIONS DE SANTE MENTALE ET DE LA COORDINATION DES SITUATIONS INDIVIDUELLES DE VULNERABILITE</b>	- <b>réunions de coordination</b> tous les 2 mois entre les 2 espaces départementaux de solidarité et le CCAS - <b>matinales partenariales</b> ouvertes à tous les acteurs associatifs et institutionnels du territoire communal (MJD, Secours populaire, IDF Habitat, J'aide la chance...) - <b>Participation aux réunions du groupe de pilotage du Conseil Local en Santé Mentale</b> (projet d'ateliers à destination des professionnels sur des problématiques communes) - Participation à la cellule des cas complexes : présentation de situations et analyse pluriprofessionnelle	- Responsable de service - Référente sociale - Chargés d'accueil et d'instruction du service  Public vulnérable avec des problématiques de santé mentale

<p><b>DEVELOPPEMENT DU PARTENARIAT CCAS/MDPH</b></p>	<p><b>Rencontre préparatoire à la signature de la convention</b> entre le CCAS et la MDPH pour favoriser l'accès aux droits</p>	<p>Adultes et enfants campinois en situation de handicap et professionnels du service</p>
<p><b>DEVELOPPEMENT ACTION D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL LIE AU LOGEMENT AVEC L'ASSOCIATION COALLIA</b></p>	<p><b>Réunions de cadrage du partenariat</b> afin d'établir les conventions qui décrivent les responsabilités respectives favorisant la mise en œuvre de la mission d'accompagnement social au logement reprise par le CCAS</p>	<p>16 ménages logés à la Résidence gérée par COALLIA</p>
<p><b>ORGANISATION DU FORUM D'ACCES AUX DROITS DANS LE CADRE DES ASSISES DE LA JEUNESSE</b></p>	<p><b>Présence de stands de partenaires institutionnels</b> dédiés à l'accès aux droits et jusqu'ici et pour certains peu mobilisés ou difficilement mobilisables :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- CAF</li> <li>- Pôle emploi</li> <li>- CPAM</li> <li>- EDS</li> <li>- Mission locale</li> <li>- Travailleur social de lycée (Langevin wallon)</li> <li>- Le Quai de la réussite (Ville)</li> </ul>	<p>Jeunes entre 16 et 25 ans</p>

**Commentaires :** Très peu de jeunes se sont déplacés au Forum mais ce temps a été le premier qui a permis à ces partenaires, tels que la CAF et le Pôle emploi, de se rencontrer et d'envisager un partenariat durable

<p><b>AXE 2 : renforcer l'impulsion de la ville pour l'inclusion des personnes en situation de handicap</b></p>		
<p><b>ACTIVITES</b></p>	<p><b>DONNEES CLEFS</b></p>	<p><b>PUBLIC(S)</b></p>
<p><b>SENSIBILISATION</b></p>	<p>Dans le cadre du DUODAY, accueil d'une personne en situation de handicap au sein du service de l'aide légale</p>	<p>Les personnes en situation de handicap et les professionnels territoriaux</p>
<p><b>FORMATION ACCES AUX DROITS</b></p>	<p>Rencontre technique annuelle de la MDPH en direction des agents des CCAS</p>	<p>4 agents</p>
<p><b>FORUM HANDICAP INTER COMMUNES</b> (Bry sur Marne, Villiers sur Marne, Le Plessis Trévisé, Champigny sur Marne)</p>	<p>Tenue du stand CCAS</p>	<p>1 agent</p>

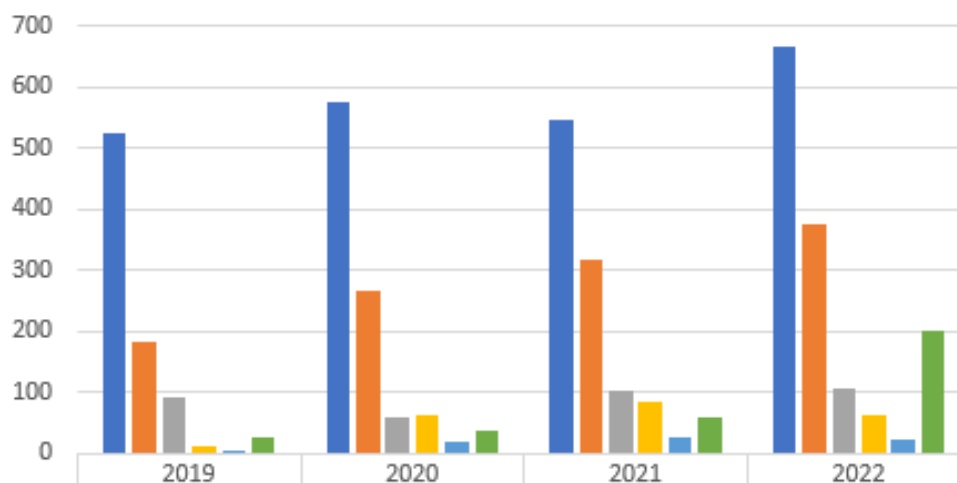
**Commentaires :** A ce jour, un lien est déjà établi avec une assistante sociale référente de la MDPH que le service peut solliciter pour toutes les questions techniques et le suivi des demandes des usagers.

**AXE 4 : Agir pour faciliter l'accès aux droits et aux services dans la lutte contre l'exclusion et la pauvreté**

ACTIVITES	DONNEES CLEFS	PUBLIC(S)
<b>DOMICILIATION</b>	1366 rendez-vous demandés <b>1151 rendez-vous assurés</b> (16% de désistements)	Publics sans domicile stable ou sans domicile fixe
	<b>665 boîtes à lettres actives</b> (plus de 900 personnes domiciliées)	
<b>AME</b>	374 nouvelles demandes	Personnes sans titre de séjour
<b>AIDE SOCIALE</b> PA/PH/OBLIGATIONS ALIMENTAIRES	300	Personnes âgées dépendantes avec des faibles ressources ou personnes adultes ou enfants en situation de handicap
<b>APA</b>	23	
<b>MDPH</b>	62	
<b>RSA</b>	107	Personnes isolées ou couples sans ressources
<b>PERMANENCE SOCIALE CPAM</b>	180 (22 permanences)	Personnes en difficulté dans l'accès au service de la CPAM

**EVOLUTION DU NOMBRE DE DOSSIERS TRAITÉS PAR DISPOSITIFS**

■ Domiciliation (file active) ■ AME ■ RSA ■ MDPH ■ APA ■ Aide sociale



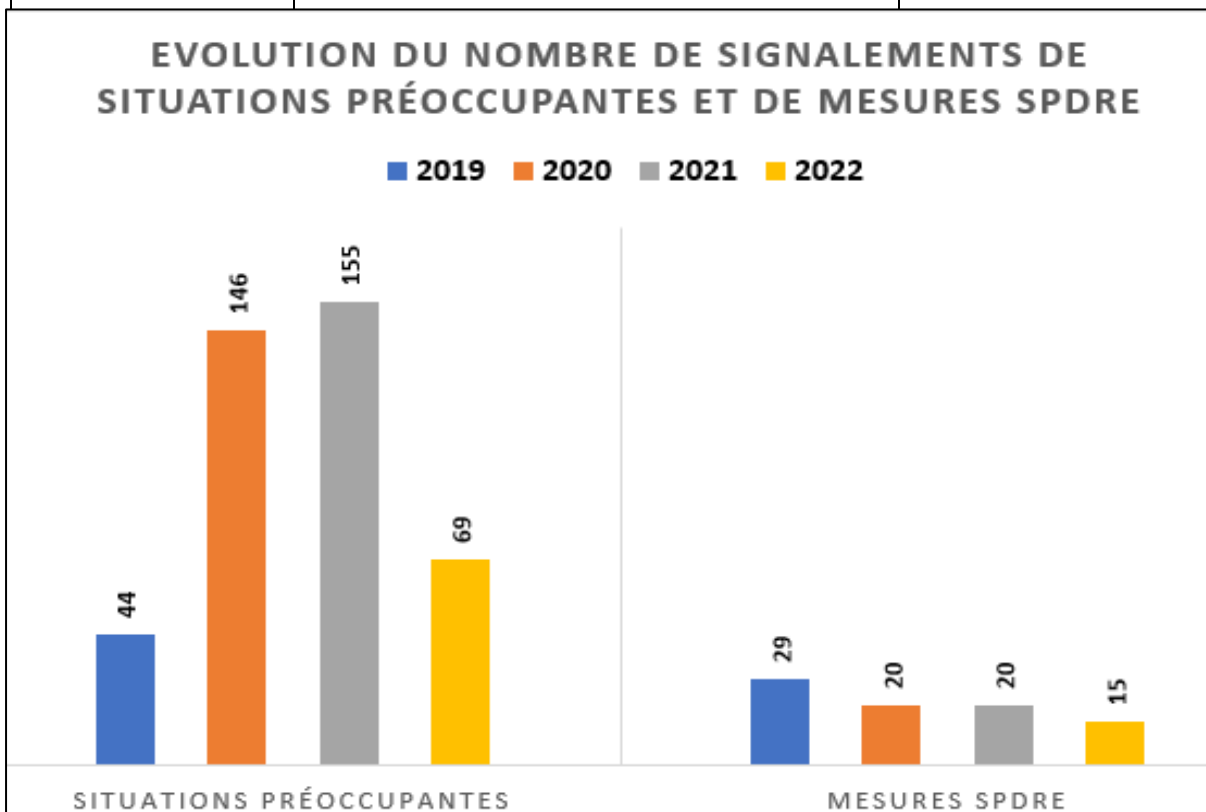
	2019	2020	2021	2022
■ Domiciliation (file active)	524	574	546	665
■ AME	183	265	318	374
■ RSA	92	59	101	107
■ MDPH	13	64	85	62
■ APA	2	18	27	23
■ Aide sociale	26	36	58	199

**Commentaires :**

Au départ de la Technicienne sociale de la CPAM de son poste, en avril 2023, les permanences devraient être suspendues par la CPAM (attente d'un courrier).

Mise en place de l'instruction @RSA via la plateforme de la CAF, courant 2022 permettant un traitement des demandes, par la CAF, dans les 10 jours qui suivent l'instruction et donc un versement accéléré de l'allocation. L'ensemble des agents a bénéficié d'un temps de formation.

AXE 5 : Etendre sa dynamique de prévention de la vulnérabilité et de lutte contre l'isolement pour tous les campinois		
ACTIVITES	DONNEES CLEFS	PUBLIC(S)
<b>COORDINATION DES MESURES D'HOSPITALISATION D'OFFICE</b> (police du Maire)	<b>15 mesures</b>	Personnes ayant des troubles psychiatriques avérés dangereuses pour elles ou autrui
<b>COORDINATION DE SITUATION PREOCCUPANTE</b>	<b>69 situations signalées</b> et mises en lien avec les partenaires (EDS, secteur psychiatrique, Santé, service hygiène, Espace autonomie...)	Personnes âgées et/ou personnes aux problématiques multiples et particulièrement d'ordre psychique
<b>PLAN CANICULE</b>	<b>280 inscrits sur le registre communal</b> 1 déclenchement par le Préfet 17 agents municipaux mobilisés 1000 campinois appelés via le registre, le service d'aide à domicile, les résidences autonomie, la société de téléassistance 6 visites de secours au domicile	Personnes âgées isolées



<b>AXE 7 : améliorer l'efficacité de gestion du service</b>		
<b>ACTIVITES</b>	<b>DONNEES CLEFS</b>	<b>PUBLIC(S)</b>
<b>GESTION RELATION AUX USAGERS</b>	1 réunion groupe GRU interne	2 agents référents
<b>EVOLUTION LOGICIEL METIER Et REFLEXION SUR PORTAIL USAGERS CCAS</b>	2 Réunions groupe interne MALEO avec le prestataire  La procédure SPDRE	Les chargés d'accueil et d'instruction
<b>ACTUALISATION DES PROCEDURES</b>		

<b>AXE 8 : RH (GEPEC/ Qualité de vie et santé au travail/RPS)</b>		
<b>ACTIVITES</b>	<b>DONNEES CLEFS</b>	<b>PUBLIC(S)</b>
<b>FORMATION</b>	Rencontre partenariale avec VISA 94 sur les problématiques d'addiction @RSa par la CAF WEBINAIR sur Aidant connect	Chargés d'accueil et d'instruction
<b>ATELIERS QUALITE DE VIE AU TRAVAIL</b>	2 réunions	
<b>TELETRAVAIL</b>	1 demande	

### **C - Focus sur quelques actions phares :**

#### **AXE 1 : renforcer le rôle du ccas dans la coordination partenariale du développement social local**

##### **ACTIVITE NOUVELLE : l'ASLL**

En 2022, le CCAS de la ville de Champigny sur Marne déploie une nouvelle mission, celle d'accompagnement social au logement, conventionnée avec le Département pour le financement du poste de conseiller en économie sociale et familiale auprès de 16 ménages résidents au sein d'une des résidences sociales gérée par COALLIA.

La mission de la CESF a consisté dans un premier temps, à renouer un lien de confiance avec les ménages et à prendre contact avec le gestionnaire de la résidence pour définir des temps de coordination communs.

15 contrats d'accompagnement social ont pu être signés. Certains ménages restent encore réfractaires à la mise en place de cet accompagnement.

Des permanences conjointes : CESF et gestionnaire du bâtiment D de la résidence sociale, vont permettre de coordonner le travail auprès de ces ménages.

**En 2022, 7 ménages accompagnés ont pu quitter la résidence vers un logement de droit commun, avec l'appui de la CESF, pour un grand nombre d'entre elles, en dehors de Champigny, grâce à l'activation du 1% patronal (Action logement).**



## **AXE 5 : Etendre sa dynamique de prévention de la vulnérabilité et de lutte contre l'isolement pour tous les campinois**

### **ACTIVITE EXISTANTE : Coordination des situations préoccupantes**

En 2022, le CCAS a été destinataire de 69 situations préoccupantes, qui ont nécessité 149 interventions. Pour qualifier la situation de « vulnérable », plusieurs critères doivent être présents : l'isolement, une problématique sociale, de logement, de santé et une situation pouvant mettre la personne en danger.

La coordination de ces situations nécessite l'activation du réseau local des partenaires : Espace autonomie, EDS, EMPP, service hygiène et sécurité... L'évaluation de la vulnérabilité relève du Département, qui se rend au domicile pour rencontrer la personne concernée. Le travail en réseau favorise la prise en charge de ces situations, dont l'évolution peut aboutir après plusieurs années.

## **D – Perspectives pour 2023 :**

### **AXE 1 : renforcer le rôle du ccas dans la coordination partenariale du développement social local**

Participation au Séminaire annuel du Conseil local en santé mentale en Juin 2023.

### **AXE 2 : renforcer l'impulsion de la ville pour l'inclusion des personnes en situation de handicap**

La Signature de la convention MDPH/CCAS devrait aboutir à :

- L'Immersion à la MDPH des 2 agents référents du service
- Référent MDPH auprès du CCAS (suivi des dossiers, soutien technique aux agents)
- Des réunions d'information en intra

### **AXE 4 : Agir pour faciliter l'accès aux droits et aux services dans la lutte contre l'exclusion et la pauvreté**

- **Participation aux groupes de travail du schéma départemental de domiciliation**

Identifier de nouveaux acteurs domiciliaires pour faire face à l'augmentation structurelle des demandeurs de domiciliation auprès de la ville de Champigny sur Marne

- **Renforcement du rôle du CCAS dans l'information des futurs bénéficiaires du RSA campinois lié à la mise en place, par le Département, du Contrat d'engagement réciproque.**

Nouveau dispositif de contractualisation qui s'accompagnera pour les bénéficiaires qui entrent dans l'emploi, d'une aide « objectif emploi » avec 2 volets (aide à la vie quotidienne de 150 euros et d'une aide spécifique d'un montant maximum de 750 euros). Pour les personnes qui ne rentreront pas dans le dispositif, le Département prévoit un système de réduction/suspension du RSA. Le Département est en cours de partenariat avec de nouveaux opérateurs de l'accompagnement à l'insertion professionnelle.

### **AXE 8 : RH (GEPEC/ Qualité de vie et santé au travail/RPS)**

Plan de formation et de développement de la transversalité via :

- des rencontres partenariales (Samu social, la CNAV...)
- des réunions inter services sur : L'évolution de dispositifs (aides facultative et aide légale), la facilitation d'accès aux démarches (avec l'EHPAD pour les dossiers des résidents entrants)
- Participation à des groupes de travail internes sur des situations complexes (prévention de la précarité dans les résidences autonomie ; demandes spécifiques au handicap)

**SERVICE DU  
MAINTIEN DE  
L'AUTONOMIE À  
DOMICILE**

## A – Composition et rôle :

**Composition :** 1 Chef de service

- **Le pôle Aide et Accompagnement à Domicile :** 13 aides à domicile titulaires (dont 4 en pré reclassement) et 3 CDD, 2 responsables de secteur, 1 responsable administrative et accueil, 1 chargée comptable
- **Le pôle Résidences Autonomie :** 7 agents de convivialité, 1 secrétaire chargée d'accueil, 1 agent technique, 1 technicien, 2 responsables de structure (dont 1 poste vacant), 1 chargée comptable et 1 responsable de Pôle.

### Rôle et missions :

- Favoriser les conditions de l'autonomie des personnes âgées, et/ou en situation de handicap à leur domicile, ouvert sur leur environnement et sur leur ville.
- Les accompagner dans un parcours de vie selon l'évolution de leur autonomie et dans les valeurs de citoyenneté, de santé individuelle, sociale et économique.

## B - Bilan 2022 :

### 1 – POLE AIDE ET ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE :

#### Rôle et missions :

Le PAAD propose un panel global de prestations d'aide à domicile :

- Intervention à domicile :
  - aide à la toilette du matin,
  - aide à la préparation du repas du midi,
  - lien social en cours de matinée/après-midi,
  - préparation au coucher
- Téléassistance,
- Portage de repas - en mode prestataire auprès des usagers.

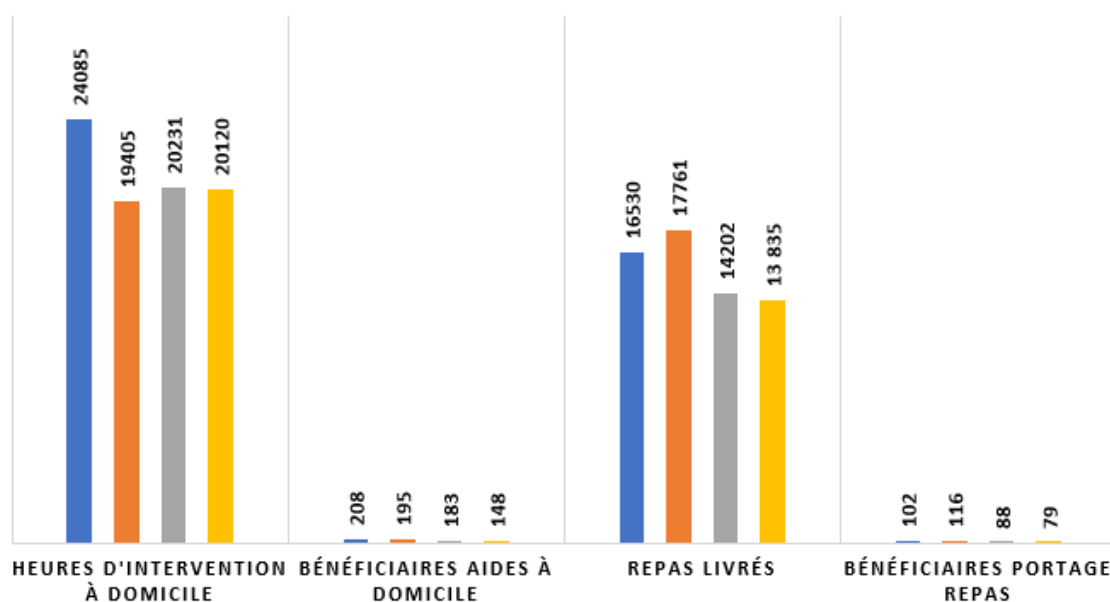
**AXE 5 : Etendre sa dynamique de prévention de la vulnérabilité et de lutte contre l'isolement pour tous les campinois**

**AXE 6 : Développer la mission de maintien de l'autonomie des seniors et de lien intergénérationnel**

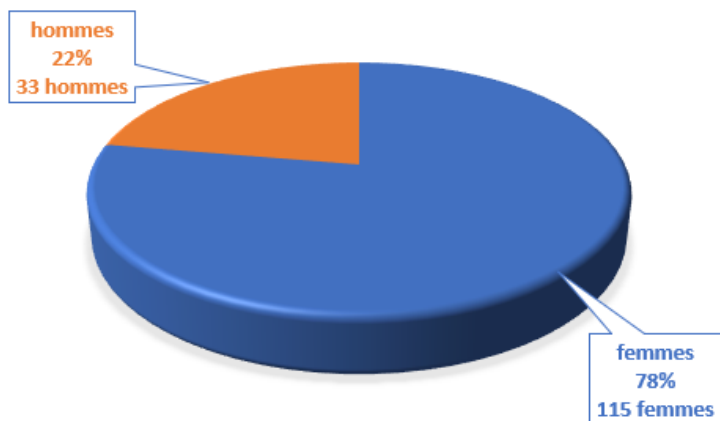
ACTIVITES	DONNEES CLEFS	PUBLIC(S)
<b>AIDE ET ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE</b>	<b>148 usagers</b> <b>20 120 heures</b> d'intervention Proportion d'âge : la majorité se situe entre 70 et 99 ans. 3/4 des usagers sont dépendants (relevant des GIR de 1 à 4).	Personnes âgées de plus de 60 ans et Personnes Adultes Handicapées.
<b>PORTAGE REPAS</b>	<b>79 bénéficiaires</b> dont 39% au tarif le plus élevé, soit 12,85€ et 11% au tarif le plus bas, soit 5 €. <b>13 835 repas livrés</b> (repas du midi+collation du soir).	
<b>TELEASSISTANCE</b>	<b>462 bénéficiaires</b> en lien avec le prestataire VITALIS conventionné par le Département	

## EVOLUTION DE L'ACTIVITE DU PÔLE AIDE ET ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE

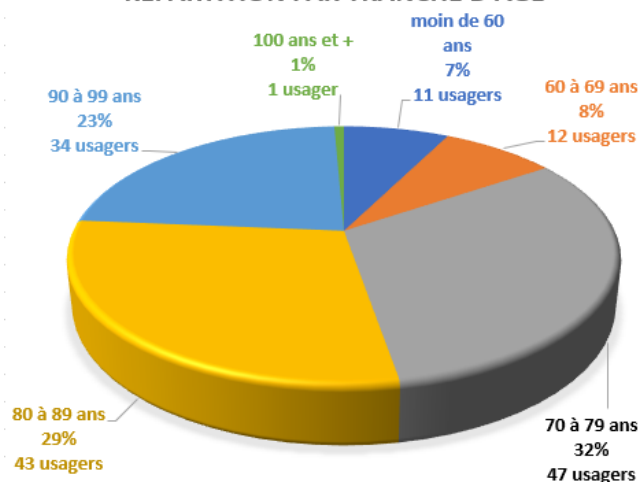
■ 2019 ■ 2020 ■ 2021 ■ 2022



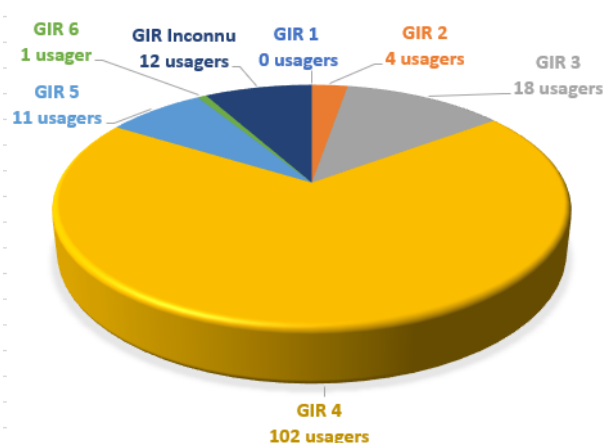
### RÉPARTITION DES 148 USAGERS FEMMES / HOMMES



### RÉPARTITION PAR TRANCHE D'ÂGE



### RÉPARTITION DES USAGERS PAR GIR



**Commentaires :** Travail en concertation avec les Résidences autonomie, et l'EHPAD pour la mise en œuvre des parcours de vie de campinois âgés et avec les services d'aide légale et aides facultatives pour l'amélioration de l'accès aux droits et le suivi des situations de vulnérabilité.

## 2. PÔLE DES RESIDENCES AUTONOMIE

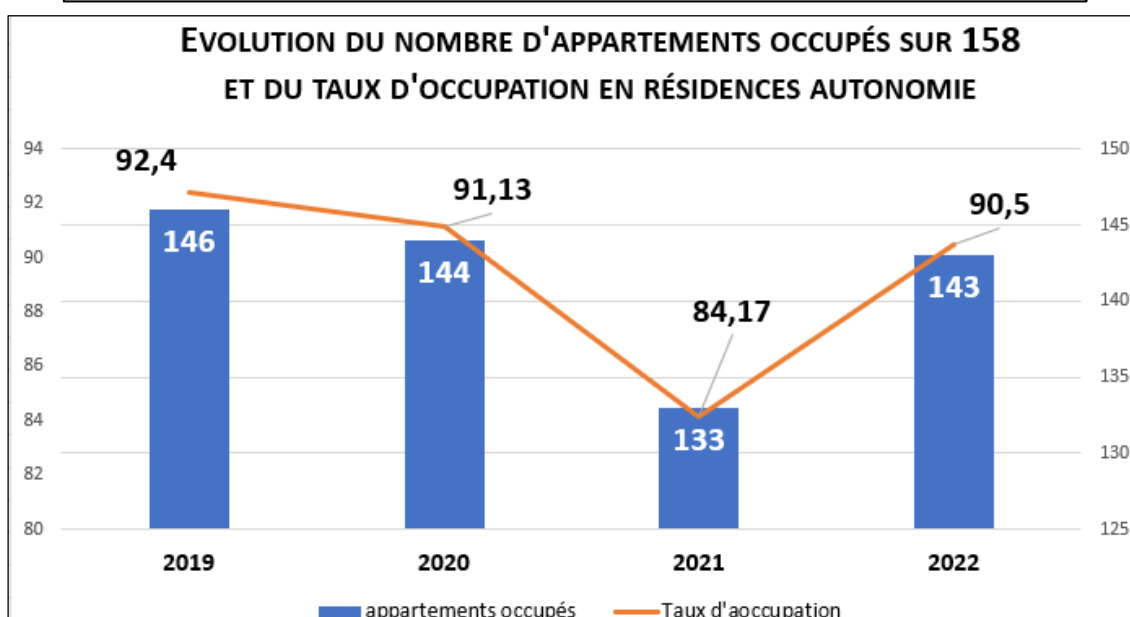
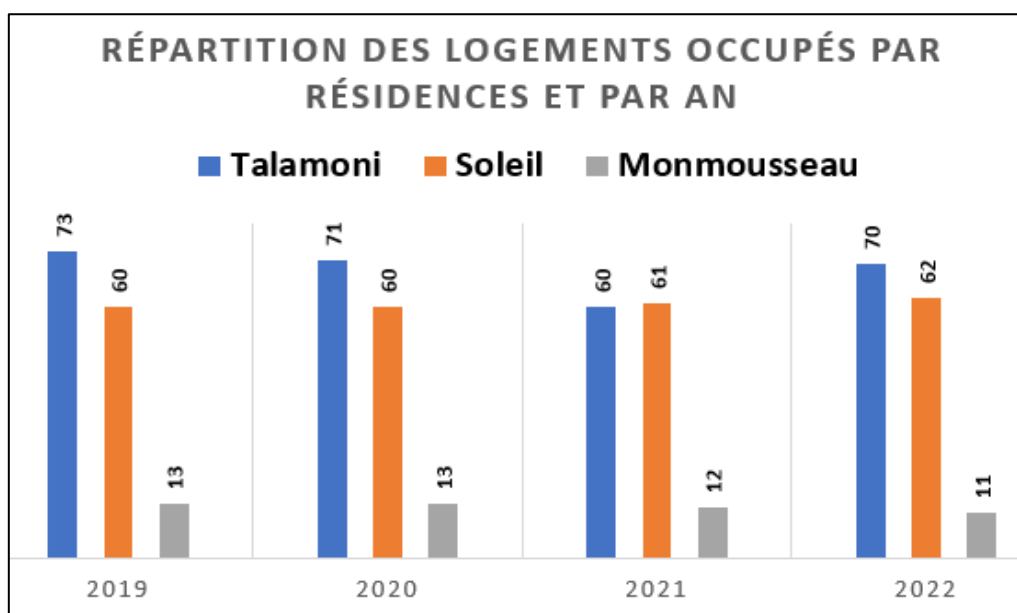
### Rôle et missions :

- Faciliter le parcours de vie entre le domicile et l'EHPAD, avec des prestations obligatoires et des temps en collectivité ouverts sur l'extérieur ;
- Mieux connaître les besoins de la personne dans son parcours de vie, en déployant le Projet d'accompagnement personnalisé ;
- Rompre l'isolement ;
- Développer la culture de prévention et d'autonomie,

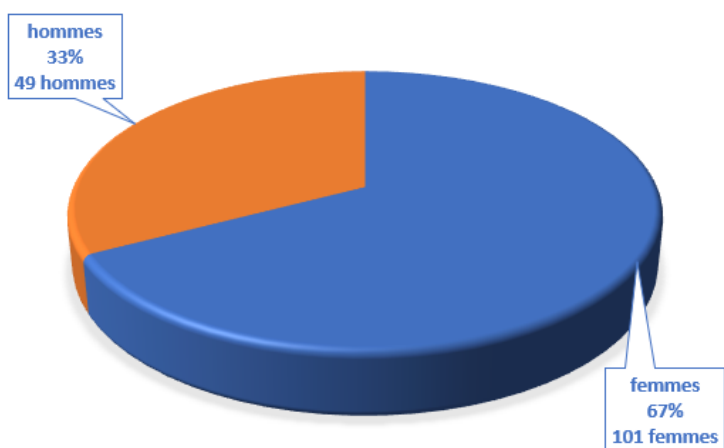
Il comprend 3 Résidences Autonomie avec **158 logements** accessibles aux personnes âgées retraitées autonomes. **150 résidents y sont installés en 2022**, seuls ou en couple selon les appartements.

Le taux d'occupation de l'ensemble des résidences autonomie est de 90,50 % décliné comme suit :

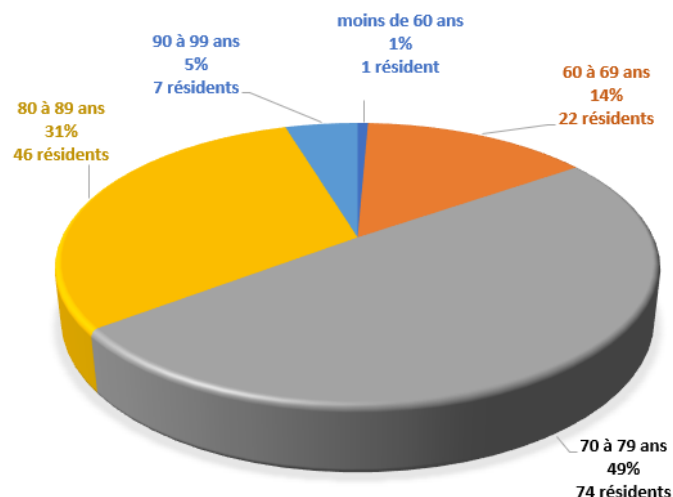
- Soleil : 62 appartements/65 loués en 2022, accueillant 69 personnes, soit 95.4%
- Talamoni : 70 appartements/79 loués en 2022, accueillant 69 personnes, soit 88.6%
- Monmousseau : 11 appartements/14 loués en 2022, accueillant 12 personnes, soit 78,6%



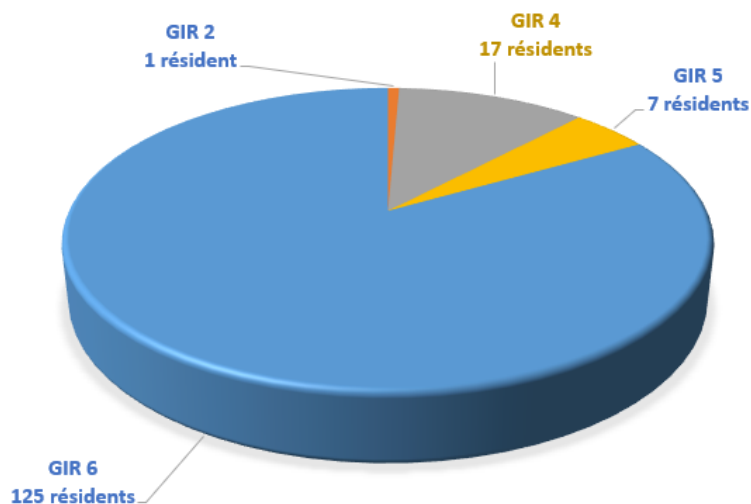
**RÉPARTITION DES 150 RÉSIDENTS  
FEMMES / HOMMES**



**RÉPARTITION PAR TRANCHE D'ÂGE**



**RÉPARTITION DES RÉSIDENTS PAR GIR**



<b>AXE 4 : Agir pour faciliter l'accès aux droits et aux services dans la lutte contre l'exclusion et la pauvreté</b>		
<b>ACTIVITES</b>	<b>DONNEES CLEFS</b>	<b>PUBLIC(S)</b>
<b>SUIVI DES SITUATIONS COMPLEXES DES RESIDENTS</b>  <b>SUIVI RENFORCE DE L'OUVERTURE DES DROITS APL ET DE L'AIDE SOCIALE (POUR TALAMONI).</b>	Développement d'une mission de « référent relations usagers » 6 situations suivies et 4 accompagnements vers l'EHPAD lors de l'intérim de la Directrice  Tableau de suivi par la chargée comptable	Résidents

AXE 6 : Développer la mission de maintien de l'autonomie des séniors et de lien intergénérationnel		
ACTIVITES	DONNEES CLEFS	PUBLIC(S)
<p><b>RENFORCER LE LIEN SOCIAL</b></p> <p><b>RESTAURATION</b></p> <p><b>ANIMATIONS ET PRESTATIONS DE PREVENTION</b> (Bien-être et estime de soi, lutte contre l'isolement, Activités physiques et équilibre, mémoire)</p> <p><b>INTERGENERATIONNEL</b></p> <p><b>PERMANENCES Conseiller Numérique France Service</b></p> <p><b>ATELIERS ET CONFERENCES</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 25 personnes se sont inscrites pour le service restauration, <ul style="list-style-type: none"> <li>o Dont 11 personnes extérieures</li> <li>o Dont 3 personnes pour le portage à domicile.</li> <li>o 11 personnes des résidences en salle de restauration.</li> </ul> </li> <li><b>544 personnes</b> ont pu bénéficier des actions mises en place.</li> <li>- <b>Enveloppe de 67 241,20 €</b></li> <li>- Cinéma, esthétique, bricothèque</li> <li>- Pièce de théâtre sur les souvenirs de vie</li> <li>- Kermesse avec l'IME Franchemont</li> <li>- 44 permanences tenues (2 fois par semaine entre le mois d'août et décembre 2022) – en moyenne 4 personnes par séances.</li> <li>- Semaine bleue (réalité virtuelle ; bateau mouche ; bowling...)</li> </ul>	<p>Résidents séniors</p> <p>Ouvert à l'ensemble de la population séniore de la Ville.</p>

**Commentaires :** Le Projet d'animation des Résidences autonomie est essentiellement financé soit par le Forfait Autonomie versé annuellement par le Département (le montant varie selon le taux de réalisation à N-1), soit par des prestataires répondant aux appels à projet thématiques de la Conférence des financeurs (CNSA)

Ces actions ont pu être maintenues et développées grâce l'équipe des agents de convivialité malgré le poste vacant de la coordinatrice des animations (mutation e cours d'année).

<b>AXE 7 : Garantir l'efficacité de gestion du CCAS</b>		
<b>ACTIVITES</b>	<b>DONNEES CLEFS</b>	<b>PUBLIC(S)</b>
<b>SUIVI DES TRAVAUX ET RENFORT DES ECHANGES AVEC LE BAILLEUR</b>	Coordination renforcée entre le technicien des résidences autonomie et le référent IDF HABITAT dans le suivi des travaux à l'aide d'un tableau de suivi et de point réguliers (réparation d'infiltrations, de chutes de revêtement de balcons et réfection de la peinture du plafond et cage d'escaliers de Talamoni...)  <b>16 logements remis en état</b> dont 9 à Talamoni et 7 à la résidence Soleil	
<b>AXE 8 : RH</b>		
<b>ACTIVITES</b>	<b>DONNEES CLEFS</b>	<b>PUBLIC(S)</b>
Convention de télétravail	2 demandes validées et signées	Responsable de service et agent comptable

### C - Focus sur quelques actions phares :

#### **AXE 5 : Agir pour faciliter l'accès aux droits et aux services dans la lutte contre l'exclusion et la pauvreté**

**ACTION EXISTANTE :** Dans le cadre de l'intérim de la Directrice en l'absence des cadres des Résidences Autonomie et de la Cheffe de Service :

- Suivi du parcours et veille sur la perte d'autonomie et de situations de précarité. Cela a été l'occasion d'identifier des situations de vulnérabilité. 5 visites à domicile et accompagnement de 4 personnes dans le cadre de leur parcours de vie et de l'évolution de leur dépendance pour une entrée à l'EHPAD
- Maintien de l'animation, de la vie des résidences, de la semaine bleue avec pour enjeu de maintenir les prestations fondamentales aux usagers.
- Lancement de la démarche d'amélioration de la qualité de la prestation restauration pour sénior : réalisation du cahier des charges pour le portage repas et la restauration collective des résidences autonomie avec possibilité de double choix et de menus spécifiques (sans sel, mixé, diabétique...).
- Reconstitution des équipes avec finalisation de recrutement sur les postes :
  - o En Résidences autonomie : 1 technicien, 2 agents de convivialité
  - o Au Pôle aide à domicile : 1 responsable administratif accueil au sein du PAAD.

#### **AXE 4 : RH (GPEEC/ Qualité de vie et santé au travail/RPS)**

**ACTION NOUVELLE :** Démarche QVT : Participation des agents et des cadres aux 3 réunions QVT pour identification des pistes d'amélioration.



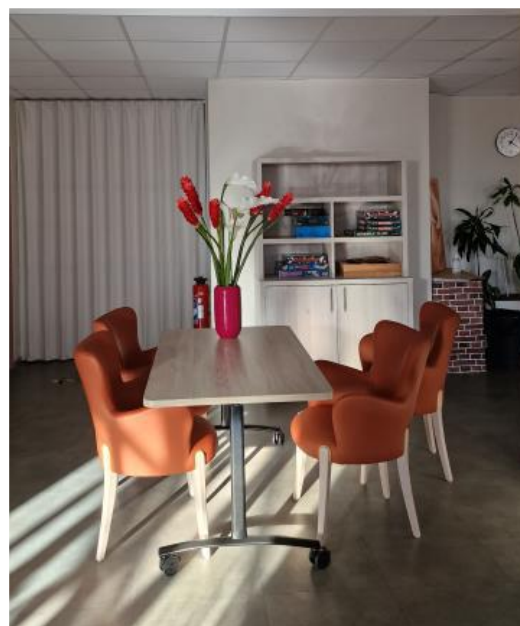
## D – Perspectives pour 2023 :

### AXE 6 : Développer la mission de maintien de l'autonomie et de lien intergénérationnel

#### 1 – OBJECTIFS TRANSVERSAUX AUX 2 POLES DU SMAD :

##### Amélioration de la restauration senior avec une réponse adaptée à leurs besoins spécifiques :

- La veille sociale par un contrat avec La Poste
- Le repérage et la meilleure connaissance de ce public,
- L'amélioration et d'adaptation des repas au public âgé avec le nouveau prestataire DUPONT RESTAURATION
- Calendrier d'animation de repas à thème
- Renouvellement du mobilier de la salle à manger et du salon pour un faire un lieu convivial favorisant le plaisir du partage des repas



### **Améliorer la concertation avec le public concerné :**

Création du Comité Usagers Seniors du CCAS composé de 20 seniors campinois. Cette instance va permettre une concertation et une représentativité des seniors dans le choix des actions municipales pour ce public par le CCAS.

**Recrutement d'un Chargé d'Initiatives Seniors** afin de coordonner l'ensemble des évènements, animations et actions de prévention à l'attention de tous les seniors campinois (vœux, banquets, colis, ateliers et conférences thématiques, sorties, activités intergénérationnelles...) et développement des partenariats internes et locaux. Il sera également chargé de rechercher des financements externes.

### **Démarche qualité :**

Groupe interne commun aux 3 ESMS : PAAD, Résidences Autonomie et EHPAD, avec une évaluation externe à rendre avant le 31 décembre 2023 pour le PAAD pour le renouvellement d'agrément.

## **2 - RESIDENCES AUTONOMIE :**

### **Renforcer le lien social :**

- Projet d'animation pluriannuel répondant aux expressions des besoins des résidents
- Développement d'une offre d'animations favorisant l'ouverture inter-résidences et sur les quartiers
- Développement des partenariats avec les services municipaux dans des actions interservices et sur l'axe intergénérationnel (Ex : Matrimoine, Culture, Sport...)
- Travail de suivi des situations complexes renforcé avec la mise en place d'une CPIL (Commission de Prévention d'Impayés de Loyers) avec les référentes sociales du C.C.A.S.

### **Amélioration du suivi du bâti :**

Coordination avec IDF HABITAT dans le cadre du renouvellement des conventions modifiées pour prendre en compte l'évolution de l'activité des Résidences autonomie.

## **3 - PAAD:**

Convention de partenariat en cours d'élaboration avec un prestataire extérieur autorisé par le Département afin d'orienter les nouvelles demandes que nous ne pouvons honorer et assurer la continuité du service en cas d'absence imprévue de nos agents. Cette convention est indispensable afin d'assurer le service compte tenu des difficultés de recrutement et de l'absentéisme des aides à domicile (inaptitudes, maladie...).

**SERVICE DE L'EHPAD**  
**Joseph Guittard**

## A – Composition et rôle :

**Composition :** 1 Chef de service :

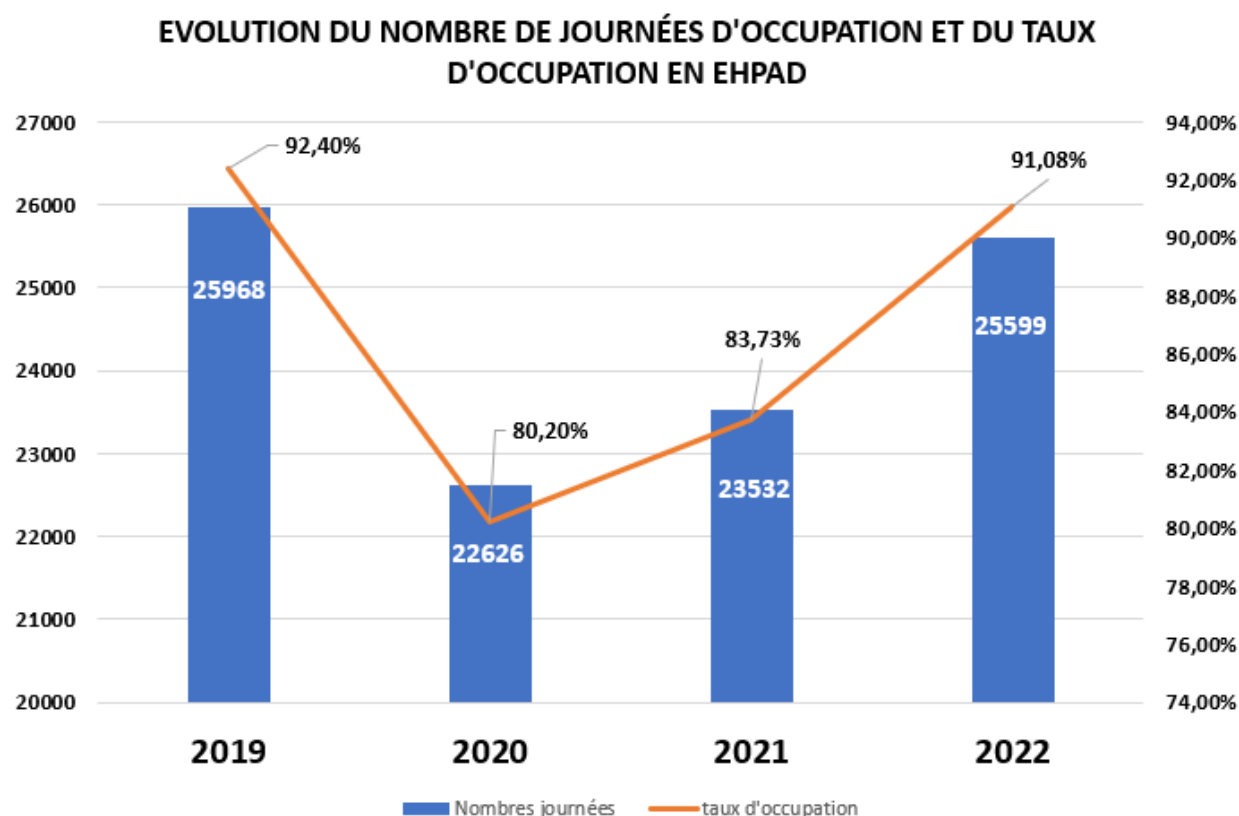
- **Le pôle administratif** regroupant :
  - 1 assistant de direction,
  - 1 chargée de gestion comptable,
  - 1 assistante administrative
- **Le pôle hôtelier** regroupant :
  - 1 responsable du pôle hôtellerie et animation (cadre hotelière) qui encadre 11 agents hôteliers, 4 agents de restauration (1 chef de cuisine, 2 cuisinières et 1 aide cuisine), 1 lingère, 1 agent technique, 2 animatrices
- **Le pôle soins** regroupant :
  - 1 médecin coordonnateur, 1 psychologue, 1 psychomotricien, 1 responsable du pôle soins (cadre de santé) qui encadre 3 infirmiers, 17 aides-soignants et 10 agents sociaux mis à disposition du Pôle Soins au titre de la dépendance

### Rôle et missions :

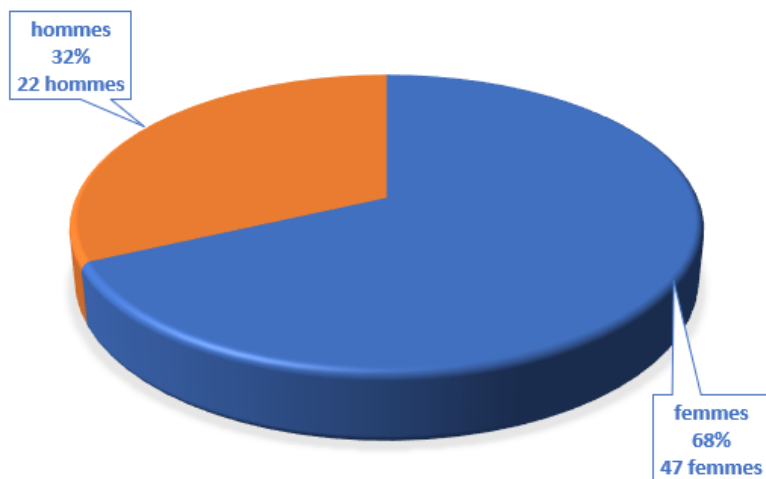
L'Établissement d'Hébergement de Personnes Agées Dépendantes J. Guittard est un établissement médico-social, financé principalement par l'Agence Régionale de la Santé et le Département du Val de Marne.

Son projet d'établissement intègre la priorité d'accueillir des résidents val de marnais et en particulier campinois et habilité à l'aide sociale donc devant favoriser son accès aux plus modestes.

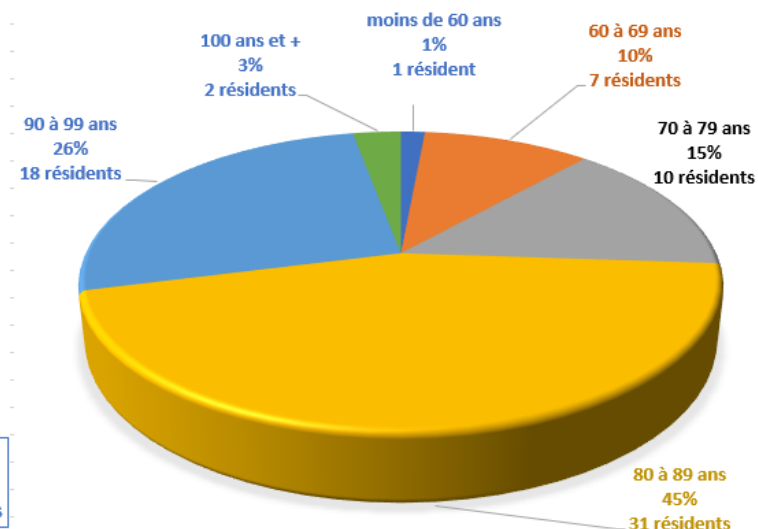
Il possède 77 places dont 72 permanentes et 5 temporaires pour 71 résidents en 2022.



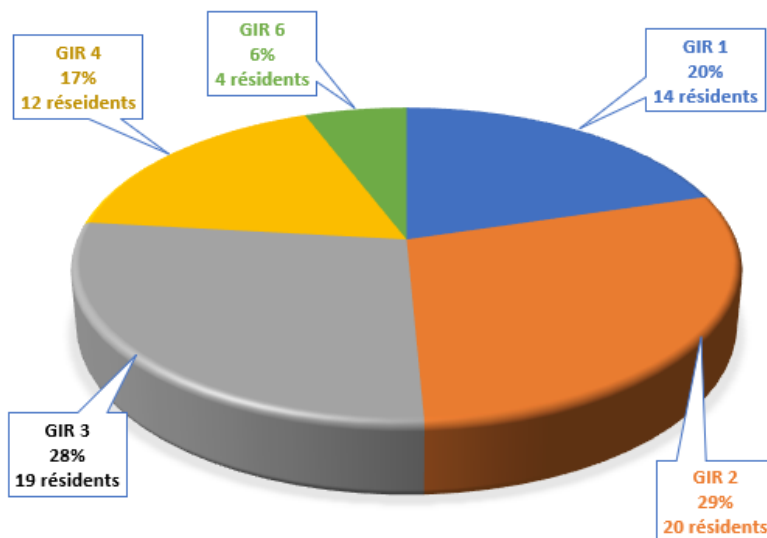
RÉPARTITION DES 69 RÉSIDENTS DE L'EHPAD  
FEMMES / HOMMES



RÉPARTITION PAR TRANCHE D'ÂGE



RÉPARTITION DES RÉSIDENTS DE L'EHPAD PAR GIR



## B - Bilan 2022 :

AXE 1 : Renforcer le rôle du CCAS dans la coordination partenariale du développement social local et de ses acteurs		
ACTIVITES	DONNEES CLEFS	PUBLIC(S)
<p><b>POURSUITE DE LA COOPERATION AVEC LA DIRECTION DE LA SANTE</b></p> <p>Contributions à la CPTS au sein du collège Médico-Social depuis l'adhésion du CCAS en 2021</p>	<p>Rôle de représentation de l'EHPAD par le Médecin coordonnateur au sein du Conseil d'administration</p> <p>Participation de la Directrice du CCAS aux Assemblées générales</p>	<p>PARTENAIRES ET HABITANTS AGES</p>

Poursuite de l'application de la Convention signée en 2019, couvrant 3h hebdomadaires de vacation partagées par deux médecins traitants des CMS pour assurer la prise en charge médicale	<b>41 résidents ayant un médecin traitant dont 20 suivis par les 2 médecins du CMS</b>  <b>30 résidents sans médecins traitants.</b>	Résidents de l'EHPAD
--	--	----------------------

**Commentaires** : En 2022, nous avons augmenté la prise en charge médicale à 30 résidents, en intégrant l'intervention d'un IPA (Infirmier pratique avancée).

**AXE 2 : Renforcer l'impulsion de la ville pour l'inclusion des personnes en situation de handicap**

ACTIVITES	DONNEES CLEFS	PUBLIC(S)
<b>PARTICIPER AUX EVENEMENTS</b>	- DuoDay : Duo entre un jeune en situation de handicap et la cuisinière de l'Ehpad, qui a permis une immersion à la découverte du métier de cuisinier au sein du service de la restauration de l'EHPAD Joseph GUITTARD. <b>Une expérience réussie et riche en partage !</b>	Personnes en situation de handicap, ESAT
<b>PARTENARIATS AVEC DES ESAT</b>	Mise en place d'un partenariat avec l'ESAT Madeleine VIGUIE situé à CRETEIL, pour la prise en charge de l'entretien du linge des résidents.	Personnes en situation de handicap, ESAT

**AXE 3 : Renouvellement des initiatives solidaires du CCAS**

ACTIVITES	DONNEES CLEFS	PUBLIC(S)
<b>POUR SUIVRE LA PARTICIPATION DES RESIDENTS DE L'EHPAD AUX INITIATIVES MUNICIPALES POUR SENIOR (Banquets, Champigny plage, ...)</b>	<b>14 résidents ont assisté aux banquets</b>	Résidents

**AXE 4 : Agir pour faciliter l'accès aux droits et aux services dans la lutte contre l'exclusion et la pauvreté**

ACTIVITES	DONNEES CLEFS	PUBLIC(S)
<b>FAVORISER LE PARCOURS D'ACCES AUX DROITS VIA LE RESEAU LOCAL</b>	5 résidents (dont un couple) Val de Marnais accueillis via l'Espace Autonomie Départemental	Personnes âgées vulnérables
<b>PARTICIPATION AU GROUPE INTERNE DU CCAS POUR L'AMELIORATION DE LA GESTION DE LA RELATION A L'USAGER</b>	3 réunions avec la participation de l'assistant de direction de l'EHPAD	Usagers du CCAS
<b>CELLULE INTERNE CCAS SITUATIONS COMPLEXES</b>	3 suivis de situations de grande précarité avec les référentes sociales du CCAS	Personnes âgées vulnérables

AXE 5 : Etendre sa dynamique de prévention de la vulnérabilité et de lutte contre l'isolement pour tous les campinois		
ACTIVITES	DONNEES CLEFS	PUBLIC(S)
MISE EN PLACE DU PLAN BLEU EN CAS DE PLAN CANICULE	Appui de l'Equipe de L'EHPAD pour procéder aux appels en cas de déclenchement du plan canicule  Ouverture de l'EHPAD, dans les espaces rafraîchis pour accueillir des usagers du quartier de Coeuilly	Usagers de Champigny et personnes Âgées
CONSOLIDER LES CONVENTIONS AVEC DES INTERVENANTS EXTERIEURS ET LES ASSOCIATIONS DE BENEVOLES AUPRES DES RESIDENTS ISOLES	<b>7 résidents suivis par des bénévoles</b> des Petits frères des pauvres », « St Vincent de Paul » et « France Alzheimer ».	Résidents de L'EHPAD (sans famille, ni proches )

AXE 6 : Développer la mission de maintien de l'autonomie des séniors et de lien intergénérationnel		
ACTIVITES	DONNEES CLEFS	PUBLIC(S)
AMELIORATION DU CADRE DE VIE  Réaliser les travaux d'investissements, en lien avec la DBE, en conformité des prescriptions de l'ARS et en lien avec le projet d'établissement	- <b>4 chambres remises en état</b> pour de nouvelles admissions - Rénovation des vestiaires - Rénovation du RDC (réfection peinture hall d'entrée, de l'infirmerie)  - <b>Création de l'espace motricité kiné</b>	Résidents et personnels
POURSUIVRE DES INITIATIVES ET PROJETS INTERGENERATIONNELS	Une pièce de théâtre avec la Direction de la Culture, une kermesse avec la chorale de l'IME, des ateliers cuisine (cookies), la réalisation d'une fresque lors de la semaine bleue...	Résidents, Centres de loisirs, IME Franchemont, Ecoles

AXE 7 : Garantir l'efficacité de gestion du CCAS		
ACTIVITES	DONNEES CLEFS	PUBLIC(S)
POURSUIVRE L'OPTIMISATION DU TAUX D'OCCUPATION POUR TENDRE VERS 97%	Avec <b>25 599 journées</b> réalisées, le taux d'occupation est remonté à <b>91,08 %</b> , (contre 83,73 % en 2021), soit une augmentation de 7,27 %  <b>31 admissions</b> 88 % de Val de marnais et 64 % de campinois	Personnes âgées dépendantes ou en perte d'autonomie
Veille active de recherche de FINANCEMENTS	Obtention de deux financements :  1/ une enveloppe de <b>21 600 €</b> au titre du Programme Annuel d'Investissement du	Autorités de contrôles ARS/CD94

	quotidien ((dans le cadre du projet Qualité de Vie au Travail)  2/ Une enveloppe de <b>178 913.62 €</b> alloués par l'ARS au titre des crédits non reconductibles correspondant essentiellement pour la remise en conformité de la cuisine	
<b>RENOUVELLEMENT DES MARCHES PUBLICS</b>	<b>3 renouvellements</b> - Restauration (OGUSTHYM), - Entretien linge (KHALYGE) et - Produits d'incontinence (AMD)	
<b>GARANTIR LA MISE EN ŒUVRE DES OBLIGATIONS EN TANT QU'ESMS</b>  Mise aux normes et aux référentiels de bonnes pratiques qualité  Elaboration et transmissions des budgets dans les formats EPRD/ERRD	<b>2 visites inopinées d'inspections des autorités de contrôles</b> (21/03 par l'ARS et du CD94 et le 13/05 par la DDPP)  Transmissions de l'ensemble des annexes dans le respect des délais du calendrier officiel	Autorités de contrôle ARS et CD94

**Commentaires :** Ces visites ont donné lieu à des prescriptions et des injonctions qui ont été pour la plupart levées et la principale portant mise aux normes de la cuisine, en cours de travaux (fin attendue en mars 2023)

<b>AXE 8 : RH (GEPEC/ Qualité de vie et santé au travail/RPS)</b>		
<b>ACTIVITES</b>	<b>DONNEES CLEFS</b>	<b>PUBLIC(S)</b>
<b>OPTIMISATION DES ORGANISATIONS DU TRAVAIL EN LIEN AVEC LA MISE EN ŒUVRE DES 1607H</b>	Expérimentation sur 1 année  Mise en place, pour les pôles soin et hébergement (hôtellerie et restauration) d'une planification en 10H avec roulement sur 3j /2 jours  Travail 1 Week/2	Agents de l'EHPAD
<b>PROJET QVT : PARTICIPATION AUX GROUPES DE TRAVAIL</b>	22 agents ont participé aux ateliers	Agents de l'EHPAD
<b>CAMPAGNE DE RECRUTEMENT</b>	4 cadres dont les 2 cadres de proximité en responsabilité de pôles : l'IDEC (concours FPH) et la Cadre hôtelier (mutation interne SMAD)/ 1 IDE/ la Psychologue	Equipe d'encadrement de l'Ehpad



## C - Focus sur quelques actions phares :

- ❖ **ACTION EXISTANTE : Rénovation intérieure du cadre de vie**

### **AXE 8 : RH (GEPEC/ Qualité de vie et santé au travail/RPS)**

Depuis Avril 2021, nous avons engagé des travaux de rénovation intérieure pour améliorer le cadre de vie au sein de la résidence Joseph Guittard, ceci pour améliorer le confort des résidents, des proches et du personnel.

Voici ci-dessous quelques photos de ces aménagements déjà réalisés :

#### Rénovation et achats de nouveaux vestiaires :



#### Aménagement de l'infirmierie :



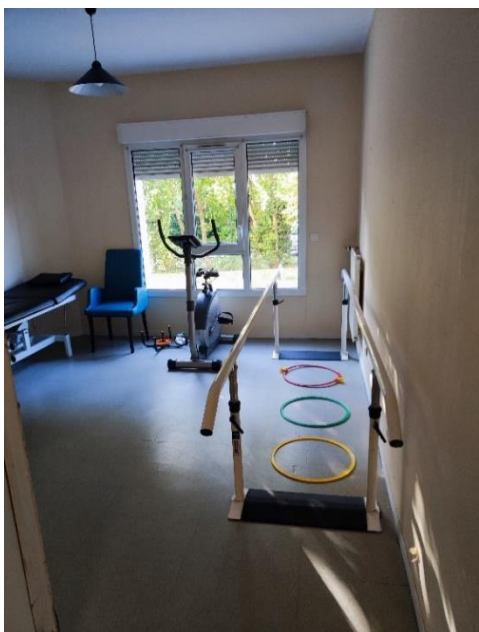
#### Embellissement de la jardinière dans le hall d'entrée :



#### Rénovation et décoration de la salle d'animation :



## Création d'une salle de Motricité :



## nouveaux mobiliers à l'accueil :



### Les projets de rénovation 2023

- Remise en état de 2 chambres PMR
- Remise en état de 3 chambres
- Rénovation de la salle de kinésithérapie
- Rénovation des 2 tisaneries d'étages
- Rénovation et mise aux normes de la cuisine (travaux en cours)
- Création et rénovation d'une salle de repos
- Rénovation de la salle de restauration du personnel

### ❖ **ACTION NOUVELLE : Projet de réorganisation**

**AXE 8 : RH (GEPEC/ Qualité de vie et santé au travail/RPS)**

**Mise en place de la nouvelle planification de l'organisation de travail des équipes des pôles soin, hôtellerie et restauration, en lien avec la mise en œuvre des 1607h**

#### **1. Objectifs du projet**

- ⇒ Proposer une organisation du temps de travail qui permette de répondre aux attentes des professionnels tout en replaçant le résident au cœur des préoccupations
- ⇒ Améliorer la prise en soins des résidents en professionnalisant les agents par le biais de formations internes (dispensées par le Medco et la cadre de santé)
- ⇒ Réduire les déficits liés au dépassement de la masse salariale, pour concourir à un retour à l'équilibre financier en réduisant les coûts ville sur l'absentéisme incompressible\_

Ainsi, afin d'améliorer les conditions de travail des agents et leur QVT (qualité de vie au travail), il a été proposé aux équipes d'expérimenter un nouveau planning en 11H (avec 1h de pause) sur un roulement de 3 jours /2 jours pour le pôle soin et un planning en 10h pour le pôle Hôtellerie et cuisine, en parallèle, il en a découlé une nouvelle organisation de travail.

A travers ce projet de nouvelle organisation interne, nous avons pour objectif d'améliorer la prise en soins des résidents de notre établissement (qualité de service et soins), ainsi que celle des agents.

Ce nouveau planning expérimental s'est fait par étape, en concertation avec les agents, et de manière transitoire. L'expérimentation s'est échelonnée sur toute l'année 2022 avec des ajustements sur les créneaux horaires et sur l'organisation du travail. De plus à partir du 01/01/2022, notre organisation s'est croisée avec la mise en application des 1607H.

## 2. Bilan du projet

- ⇒ Satisfaction des agents de leurs nouveaux roulements
- ⇒ Impact positif sur la prise en soins des résidents
- ⇒ Diminution de l'absentéisme
- ⇒ Impact budgétaire et aux fins de GPEEC à évaluer avec outils analytique de la DRH

La démarche de qualité de vie des personnels et le projet de vie des résidents se croisent autour de l'appropriation des projets d'accompagnement personnalisé.

Grâce à une veille active socio-démographique des résidents, a été pointé l'enjeu de l'isolement de nombreux résidents, en lien avec le fait que plus de la moitié est habilitée à l'aide sociale. Le Baromètre annuel national 2021 de l'Association des Petits Frères des Pauvres alerte sur la corrélation entre la pauvreté, l'isolement et la perte d'autonomie.

L'objectif est d'y répondre par un **plan d'actions pluridisciplinaire et de formation HUMANITUDE** qui est une offre reconnue dans les référentiels qualité de la Haute Autorité de Santé (HAS) pour : la sécurisation de la prise en soin, renforcer les bonnes pratiques de bientraitance et développer la vie sociale.

### D – Perspectives pour 2023 :

#### **AXE 1 : Renforcer le rôle du CCAS dans la coordination partenariale du développement social local et de ses acteurs**

- Dans le cadre de la négociation CPOM (Contrat Pluriannuel d'objectifs et de Moyens), prévue fin 2023, demander le financement de 50% d'ETP de médecin coordinateur **prescripteur salarié**
- Réfléchir en lien avec la CPTS et la Direction de la santé à une **meilleure couverture médicale des 30 résidents** sans médecins traitants
- Proposer d'impulser une démarche réseau d'actions locales de lutte contre l'isolement en lien avec le nouveau **comité d'usagers Séniors du CCAS**

## **AXE 2 : Renforcer l'impulsion de la ville pour l'inclusion des personnes en situation de handicap**

- Participer aux actions de la Caravane des aidants (financée par la conférence des Financeurs)
- Développer l'offre de répit des aidants grâce au 5 places d'accueil temporaire

## **AXE 3 : Renouvellement des initiatives solidaires du CCAS**

- Elargir la participation des résidents de l'Ehpad lors d'activités en extérieur
- Réfléchir aux modalités de mutualisation de moyens de transports adaptés

## **AXE 4 : Agir pour faciliter l'accès aux droits dans la lutte contre l'exclusion et la pauvreté**

- Consolider le partenariat entre l'Ehpad et l'aide légale du CCAS en particulier pour les dossiers d'admissions en cas d'aide sociale.
- Consolider le partenariat entre l'Ehpad et le SMAD, mise en place d'un groupe pôle Gérontologie
- Lancement d'un groupe de travail transversal pour la démarche qualité continue : réalisation évaluation interne au regard des nouveaux référentiels obligatoires de l'HAS

## **AXE 5 : Etendre sa dynamique de prévention de la vulnérabilité et de lutte contre l'isolement pour tous les campinois**

- Formalisation de conventions avec les associations des bénévoles
- Ouvrir l'établissement vers l'extérieur autour de projets d'animation (Kermesse,..)
- En coopération avec la Direction des affaires culturelles, accueil d'une résidence d'artistes

## **AXE 6 : Développer la mission de maintien de l'autonomie et de lien intergénérationnel**

- Remise en état de 2 chambres PMR
- Création et rénovation d'une salle de kinésithérapie en avril 2023
- Rénovation des tisaneries d'étages
- Rénovation et mise aux normes de la cuisine à compter du 06 mars 2023
- Réalisation de nouvelles initiatives et actions pour l'intergénérationnel et d'autres événements à coordonner avec d'autres services municipaux et associations).
- Rénovation de la salle de restauration du personnel

## **AXE 7 : Garantir l'efficacité de gestion du CCAS**

- Négocier un nouveau CPOM avec l'ARS
- Atteindre un taux d'**occupation** de 97 %, sur les 72 places permanentes
- Développement et formalisation du projet d'animation aux fins thérapeutiques et de divertissement : reprise en 2023 des ateliers de médiation animale, musicothérapie et socio-esthétique et intergénérationnel

## **AXE 8 : RH (GEPEC/ Qualité de vie et santé au travail/RPS)**

- Nouveaux recrutements, cadre Hôtelière au 01/02/2023, psychologue, au 01/03/2023, cadre de santé au 27 mars 2023, IDE au 01/04/2023
- Mise en œuvre du plan de Formation Triennale 2022-2024
- Lancer la dynamique de renforcement de la bienveillance et de la lutte contre l'isolement dans la prise en soin par le projet de formation Humanitude en lien avec les projets d'accompagnement personnalisé des résidents par la nouvelle psychologue en 2023
  - ↳ **Formation sur le volet de la dynamique de vie sociale (2 sessions de 12 agents, en avril et en juin 2023)**
  - ↳ **Formation Référent de vie sociale, Joëlle MEPHANE coordinatrice d'animation en mars 2023**
- Mise en œuvre des pistes issues du diagnostic Qualité de Vie au Travail
- Création et rénovation d'une salle de pause QVT en avril 2023
- Poursuite sur l'évolution de l'organisation

**MISSION  
DE COORDINATION  
POUR L'INCLUSION  
HANDICAP**

## A – Composition et rôle :

**Composition :** 1 Chargée de mission

**Rôle et missions :** La coordination des actions municipales en matière d'inclusion des personnes en situation de handicap sur le territoire de la ville de Champigny sur Marne est rattachée à la direction de la Solidarité, en appui et avec la collaboration des autres directions municipales, afin d'impulser une dynamique transversale permettant la prise en considération de la question de l'accessibilité à tout et pour tous (quel que soit le handicap) tant aux services publics qu'aux activités organisées par la Ville.

## B - Bilan 2022 :

AXE 2 : Renforcer l'impulsion de la ville pour l'inclusion des personnes en situation de handicap		
AXE 2-1 : Développer une démarche de ville inclusive		
ACTIVITES	DONNEES CLEFS	PUBLIC(S)
<b>CONCERTATION</b> Mise en place et suivi des travaux de la Commission Communale pour l'Accessibilité des Personnes handicapées (CCA)	21 membres Administration en soutien 2 Réunions plénières par an 2 groupes de travail 8 réunions de travail 1 <sup>er</sup> rapport annuel	Personnes en situation de handicap Acteurs de la ville
<b>ACCES AUX DROITS</b> Signature d'une convention de partenariat entre le CCAS et la MDPH94	Service de proximité Facilite l'information transmise aux usagers Lien direct avec Référent MDPH	Personnes en situation de handicap
<b>PARTENARIATS</b> Partenariat avec les établissements spécialisés de la ville et associations	Rencontres Immersion DUODAY Achats auprès secteur adapté Groupe de travail CCA Chorale IME Kermesse EHPAD Réseau Handivilles	Associations Etablissements spécialisés
<b>SENSIBILISATION</b> Sensibilisation des gentils plagistes à l'accueil des personnes en situation de handicap	Un Guide d'accueil interne Animation auprès des gentils plagistes	Personnel saisonnier
<b>SENSIBILISATION</b> Sensibilisation du collectif de direction ainsi que des personnels des médiathèques aux différents types de handicaps	Création d'un support d'animation	Agents de la ville
<b>EMPLOI</b> Participation aux ateliers de l'emploi 2022. Information et orientation des campinois en situation de handicap en recherche d'emploi	Une brochure d'information Intervention Cap emploi 94	Campinois en situation de handicap en recherche d'emploi



<b>EVENEMENT</b> Soirées « ciné-rencontre » au studio 66 dans le cadre de la journée internationale pour les personnes handicapées (3 décembre) / Cycle Mon jeudi Cinéma	Film « la part du risque » en présence du réalisateur Film « Pénélope mon amour » en présence de la réalisatrice	Tout public
<b>CONCERTATION</b> Atelier rencontre des jeunes en situation de handicap dans le cadre des assises de la jeunesse à la MPT J. Baker	Emploi, loisirs, accès aux droits, des sujets amenés par les jeunes à partir de leurs difficultés ou pour partager leurs bons plans	Jeunes campinois en situation de handicap
<b>EVENEMENT / Transversalité</b> Journée sport pour tous le 17/06/2022 et 10 <sup>ème</sup> édition de la soirée sport santé sur le thème « sport et adaptations »	Partenariat avec la Direction des sports, l'IME et L'EME-EMPro 200 scolaires et plusieurs familles Participation de l'IME Franchemont Découverte du sport adapté et de handisports Village de sensibilisation	Jeune public et familles
<b>EVENEMENT / Transversalité</b> Invitation de la Chorale de l'IME à la Kermesse de l'EHPAD	Partenariat entre l'EHPAD et l'IME Franchemont. Concert Choral proposé par les élèves de l'IME Partage d'un moment intergénérationnel festif	Personnes âgées Jeunes en situation de handicap
<b>EVENEMENT / Transversalité</b> Co-organisation avec les communes de Villiers-sur-Marne et Le-Plessis-Tréville de la 1 <sup>ère</sup> édition du Forum Handicap Inter communes	1 <sup>ère</sup> édition Forum Intercommunal 200 visiteurs 8 agents de la ville mobilisés pour informer les visiteurs	Personnes en situation de handicap Aidants
<b>INCLUSION / Transversalité</b> Partenariat du CCAS avec la Direction des affaires culturelles pour un Projet culturel inclusif	Groupes de travail Propositions concrètes d'actions culturelles inclusives	Personnes en situation de handicap Aidants
<b>INCLUSION / Transversalité</b> Partenariat de la mission de coordination handicap avec la Direction des sports pour l'inclusion des tous les publics dans la pratique sportive.	Journée sport pour tous Sensibilisation interne au handicap Téléthon Semaine des Jeux Olympiques et Paralympiques, ...	Personnes en situation de handicap
<b>ACCESSIBILITE</b> Installation d'une Boucle à induction Magnétique nomade à l'accueil du CCAS	Faciliter la communication Améliorer l'accessibilité des services	Personnes malentendantes appareillées ou non
<b>COMMUNICATION</b> Information des agents et des usagers via différents médias	Réseaux sociaux Articles dans le journal de la ville JAM/IAM	Usagers et agents

**AXE 2 : Renforcer l'impulsion de la ville pour l'inclusion des personnes en situation de handicap****AXE 2-2 : Contribuer à la politique interne d'emploi des champinois en situation de handicap**

<b>ACTIVITES</b>	<b>DONNEES CLEFS</b>	<b>PUBLIC(S)</b>
<b>EMPLOI / Transversalité</b> Déclaration Obligatoire pour l'emploi des Personnes en Situation de Handicap	Partenariat avec la DRH, la Médecine de prévention et la Direction des Finances. Création d'un outil de suivi pour prendre en compte les besoins Taux d'emploi direct VILLE : 5,87% Taux d'emploi direct CCAS : 7,02%	Agents
<b>ADAPTATION POSTES DE TRAVAIL</b> La Direction des Ressources humaines dispose d'un budget dédié à l'adaptation des postes de travail.	La Direction des Ressources humaines dispose d'un budget dédié à l'adaptation des postes de travail.	Agents
<b>DON DE JOURS DE CONGES :</b> La Direction Générale des Services a mis en place un dispositif de don de jours de congés au bénéfice des agents proches aidants familiaux		Agents
<b>DUODAY / Transversalité</b> Evènement national permettant à un employeur privé ou public, d'accueillir le temps d'une journée des personnes en situation de handicap e de leur permettre de constituer un duo avec un agent pour découvrir un métier, confirmer une voie professionnelle, ...	2 éditions (2021, 2022) 8 duos en 2021 7 duos en 2022 Inversion des rôles : immersion des agents dans l'environnement de travail de leur duo (ESAT, EMPro)	Agents Personnes en situation de handicap éloignées de l'emploi

**C - Focus sur quelques actions phares :****AXE 2 : Renforcer l'impulsion de la ville pour l'inclusion des personnes en situation de handicap****La Commission Communale pour l'Accessibilité des personnes handicapées (CCA)**

La loi du 11 février 2005 introduit la création d'une Commission Communale pour l'Accessibilité des Personnes handicapées pour les communes de plus de 5000 habitants. C'est une commission consultative qui vise à favoriser les échanges entre les différents acteurs sur les objectifs communaux et les projets intéressant l'accessibilité. A Champigny-sur-Marne, elle est installée depuis le 18 février 2022 et elle est constituée de 21 membres représentant la commune, les personnes en situation de handicap, les personnes âgées, les bailleurs sociaux les acteurs économiques les usagers de la ville.

En 2022, deux groupes de travail ont été créés. Un premier atelier pour proposer un outil partagé par les bailleurs sociaux de recensement des logements accessibles, adaptés et adaptables. Le deuxième atelier concerne l'accessibilité des évènements de la ville.



## **Le DUODAY : Changer de regard sur le handicap.**

La 5<sup>ème</sup> édition nationale du Duoday s'est déroulée le 17 novembre 2022 ; Une personne en situation de handicap, en duo avec un professionnel volontaire, vient découvrir son poste, ses missions et son environnement de travail. L'objectif est de lever les idées reçues sur le handicap et de permettre, le temps d'une rencontre de découvrir un métier et/ou confirmer un projet professionnel.

En 2022, Champigny-sur-Marne a organisé sa 2<sup>ème</sup> édition du DUODAY et a permis à 8 directions de la ville de former des duos (la communication, la santé, les sports, la jeunesse et vie citoyenne, les ressources humaines, la petite enfance, les bâtiments, le secrétariat des élus, ...). Les agents volontaires ont pu rencontrer et partager leur journée avec des personnes en recherche d'emploi, travailleurs d'ESAT et élèves de l'EMPro AFASER.

A delà de cette journée, il est proposé aux agents de découvrir l'activité de leur binôme en immersion dans leur ESAT ou à l'EMPro. En 2022, 4 agents ont ainsi pu découvrir l'activité d'un ESAT et de l'EMPro.

## **C – Perspectives pour 2023 :**

### **AXE 2 : Renforcer l'impulsion de la ville pour l'inclusion des personnes en situation de handicap**

#### **Caravane « TOUS AIDANTS »**

La prise en compte des besoins et l'information des proches aidants est un axe de travail municipal fort pour lequel la ville souhaite renforcer son partenariat avec le Département et les structures associatives. La ville s'est portée candidate à l'accueil d'une étape de la « caravane TOUS AIDANTS » en 2023.

Cette action de terrain d'envergure nationale est mise en place par l'association « la compagnie des aidants » afin de sensibiliser et soutenir les aidants.

De nombreux proches aidants se sentent épuisés car ils ne connaissent pas toutes les structures et solutions disponibles pour les soutenir. À cela s'ajoute le fait que près de 60% des proches aidants ne s'identifient pas en tant que tel.

L'objectif de la « caravane TOUS AIDANTS » est d'aller au-devant des aidants afin de répondre à leurs questions et de les orienter vers les structures locales adaptées dans une volonté de leur apporter des solutions concrètes pour faciliter leur quotidien.

En pratique, la caravane s'installe durant 2 jours sur une place publique. Les assistantes sociales accueillent, écoutent et orientent les habitants.

#### **Forum Handicap Inter-communes**

Après le succès de la première édition du Forum handicap porté par la commune de Villiers-sur-Marne en 2022, La Ville de Champigny Sur Marne prévoit d'accueillir la 2<sup>ème</sup> édition du Forum au cours du second semestre 2023.

Les communes de Villiers-sur-Marne, Le Plessis-Trévisé et Bry-sur-Marne s'associent à la 2<sup>ème</sup> édition et il a été proposé à 3 nouvelles villes de s'associer à l'évènement.

Les objectifs du forum sont les suivants :

- Faciliter l'accès à l'information et aux démarches pour les personnes concernées par le handicap, leur famille et les aidants.
- Répondre le plus largement possible aux préoccupations des visiteurs en proposant un Forum pluridisciplinaire (accès aux droits, culture, éducation, loisirs, sports, organismes et services ...)
- Proposer des animations, tables rondes et un espace de restauration pour un moment convivial.

**MISSION DE  
CONSEIL NUMÉRIQUE  
FRANCE SERVICE**

## A – Composition et rôle :

**Composition** : 1 conseiller Numérique

### Rôle et missions :

- Sensibiliser aux enjeux du numérique et favoriser des usages citoyens et critiques,
- Soutenir dans vos usages quotidiens du numérique :
  - découvrir et utiliser les outils de messagerie électronique
  - découvrir et utiliser les réseaux sociaux,
  - découvrir, installer et utiliser les logiciels de communication sur les outils numériques (Skype, WhatsApp, etc.),
  - acheter en ligne, travailler à distance, consulter un médecin, etc. ;
- Accompagner dans la réalisation de démarche administrative en ligne (CAF, Ameli, Trésor public, etc ..)

## B - Bilan 2022 :

AXE 4 : Agir pour faciliter l'accès aux droits et aux services dans la lutte contre l'exclusion et la pauvreté		
ACTIVITES	DONNEES CLEFS	PUBLIC(S)
<b>INSCRIRE L'ACTION DE LA CONSEILLERE NUMERIQUE FRANCE SERVICES DANS LE RESEAU PARTENARIAL LOCAL</b>	Présentation de la mise en place du dispositif de Conseiller Numérique France Services à Champigny lors d'une rencontre organisée par l'Association des Cadres Territoriaux de l'Action Sociale  Participation de la Conseillère Numérique France Services au « Réseau Acteurs du Numérique du Territoire 2 » piloté par le Département.	PROFESSIONNELS

**Commentaires** : Les dispositifs de lutte contre la fracture numérique sont récents. Dans ces conditions, il s'agit de structurer les acteurs et de créer un réseau partenarial au niveau local. L'enjeu est autant d'échanger sur les pratiques que de coordonner les actions.

AXE 4 : Agir pour faciliter l'accès aux droits et aux services dans la lutte contre l'exclusion et la pauvreté		
ACTIVITES	DONNEES CLEFS	PUBLIC(S)
<b>MISE EN PLACE EFFECTIVE D'UN CONSEILLER NUMERIQUE FRANCE SERVICES ACCESSIBLE AUX CAMPINOIS EN FEVRIER 2022</b>	<b>763 personnes</b> reçues pour bénéficier d'un accompagnement afin de développer leur « autonomie numérique ».	TOUS PUBLICS EN SITUATION DE FRACTURE NUMERIQUE

**Commentaires** : Le développement des procédures en ligne crée une fracture vis-à-vis de ceux qui ne sont pas outillés pour y accéder ou qui ne disposent pas des compétences nécessaires pour les utiliser. De manière générale le Conseiller numérique France Services a pour vocation d'accompagner ceux qui souhaitent développer leurs autonomie et compétences numériques.

## C - Focus sur quelques actions phares :

### AXE 4 : Agir pour faciliter l'accès aux droits et aux services dans la lutte contre l'exclusion et la pauvreté

#### Mise en place d'un atelier collectif au sein des résidences autonomie autour de l'utilisation d'un smartphone (2<sup>nd</sup> semestre 2022)

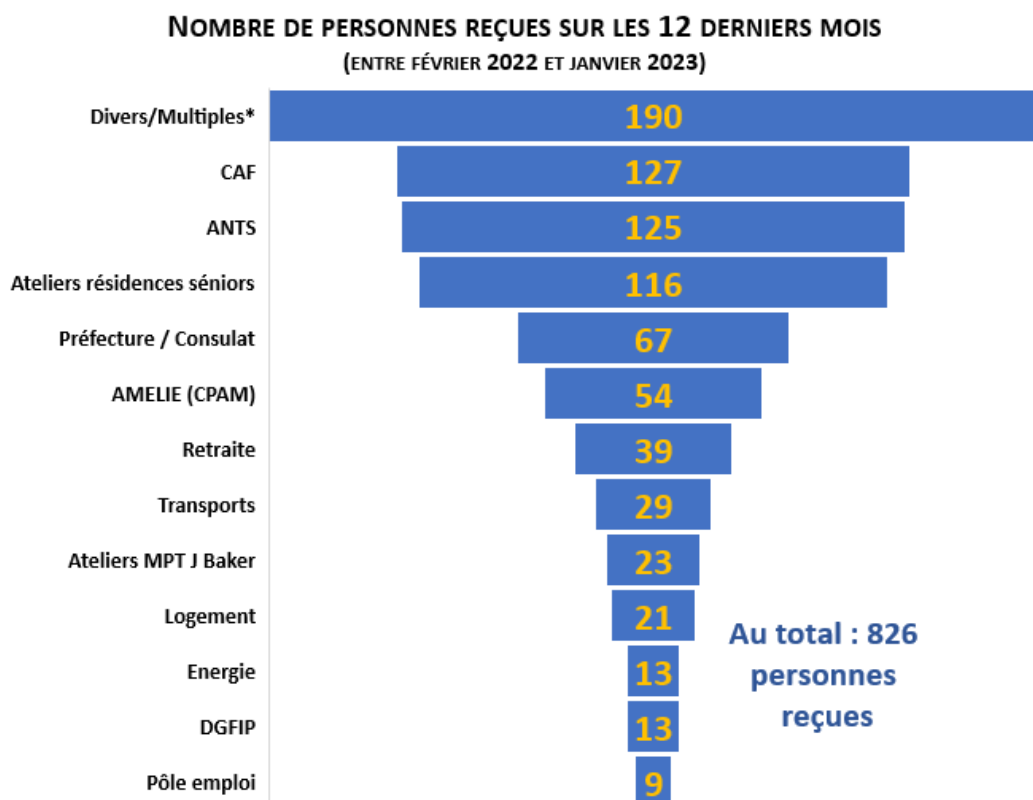
La Conseillère Numérique a animé de manière régulière un atelier au sein des Résidences Autonomie. Il s'agissait d'encadrer des petits groupes évolutifs de personnes qui souhaitaient apprendre à se servir des fonctions de base de leur smartphone (réglage des paramètres, usage des SMS/Whatspp etc.) et utiliser certaines applications usuelles (ex : Bonjour RATP, scan QR codes). Il apparaît que les participant.s ont développé les compétences qui les intéressaient.

## D – Perspectives pour 2023 :

### AXE 4 : Agir pour faciliter l'accès aux droits et aux services dans la lutte contre l'exclusion et la pauvreté

La priorité reste de développer les ateliers collectifs et d'élargir leurs bénéficiaires au-delà des seules personnes vivant au sein des Résidences Autonomie.

Dans ce cadre, la Conseillère Numérique travaille actuellement à mettre en place des ateliers pour apprendre aux campinois à se servir des outils mis en place par la Ville pour prendre des rendez-vous en ligne auprès des services municipaux. Ce projet s'inscrit pleinement dans la réflexion menée actuellement autour de la gestion de la relation à l'utilisateur (GRU).



\* Divers / Multiples : liste de tâches diverses et nécessaires à l'exécution de la demande principale (récupération éléments AMELI, impôts, état civil, MDPH ...)

# CONCLUSION

## POINT DU REALISÉ DE LA FEUILLE DE ROUTE DE JANVIER 2022 À DECEMBRE 2022 POUR CHACUN DES 8 AXES

### 1) Renforcer le rôle du CCAS dans la coordination partenariale du développement social local et de ses acteurs

- Forte dynamique de déploiement de la mission de pilotage de la coordination partenariale locale en matière de lutte contre la pauvreté, les inégalités sociales, la prévention médico-sociale, l'isolement - aussi bien en termes de création du réseau de lutte contre la précarité alimentaire, que de renforcement de la participation à des réseaux locaux (CPTS, CLSM, Projet de réussite éducative, lutte contre les violences intra familiales...)
- Une structuration interne au CCAS avec de l'apport d'ingénierie de projet avec : 1 chargée de coordination inclusion handicap à plein temps sur une année pleine et 1 poste supplémentaire de travailleur sociale (amenant à 2 les référentes sociales) en appui des chefs de service des aides facultatives et de l'aide légale
- Point de vigilance : jauger l'équilibre dans la charge de travail et les priorisations entre l'activité courante d'accueil ou de suivis individuels et les objectifs plus élargis de conduite de projets

### 2) Renforcer l'impulsion de la ville pour l'inclusion des personnes en situation de handicap

- Elaboration finalisée du plan municipal de l'inclusion handicap, pilotée par la chargée de mission, et bilan riche dans la mise en œuvre en termes de conduite de projet structurel (CCA) et évènementiels, de construction des réseaux d'acteurs et du partenariat
- Point de vigilance : Clarification sur le volet RH du plan municipal d'inclusion handicap (emploi et accompagnement des agents) relevant de la politique ressources humaines (DRH)

### 3) Renouvellement des initiatives solidaires du CCAS

- Forte progression du taux de fréquentation et renouvellement du contenu des initiatives (3 journées mer et plus de 4000 seniors bénéficiaires des 3 initiatives entre janvier et mars 2022)
- Développement volet de démocratie participative :
  - Bilan et recensement besoins auprès de 1000 seniors (questionnaire)
  - Relance des conseils de vie social des ESMS sur les animations pour les seniors
- Point de vigilance : vigilance à la stabilisation du périmètre des initiatives solidaires en termes de publics cibles (avec ou sans condition de ressources), budget, moyens humains dédiés

### 4) Agir pour faciliter l'accès aux droits, dans la lutte contre l'exclusion, la pauvreté et la fracture numérique

- Conseiller numérique : apport reconnu par les habitants

Point de vigilance : clarification auprès des services municipaux du rôle du CNFS du CCAS, à distinguer de l'écrivain numérique ou de la mission d'aidants connect (accompagnement à la @démarche pour tout agent public dans l'exercice de sa mission d'accès aux droits et service)

## 5) Etendre sa dynamique de prévention de la vulnérabilité et de lutte contre l'isolement pour tous les campinois

- Amorçe d'une dynamique réseau avec les associations locales qui agissent dans la lutte contre l'isolement des personnes âgées (Forum du temps libre, Petits frères des pauvres, St Vincent de Paul ...)
- Point de vigilance : Accentuation sur les missions d'accueil et de référence sociale, du poids de la problématique de la vulnérabilité pour les personnes âgées, pour le public adulte isolé souffrant de problématique psychique

## 6) Développer la mission de maintien de l'autonomie des séniors et de lien intergénérationnel

- Conduite d'un projet global complexe dans une logique de dynamique territoriale de parcours dans le maintien de l'autonomie et l'accompagnement de la dépendance
- Point de vigilance :
  - L'impact de l'isolement et la pauvreté sur la perte d'autonomie
    - Approfondissement de données socio démographiques sur la population séniore
  - Une expertise juridique sur une étude de faisabilité d'un statut juridique indépendant de l'EHPAD à gouvernance municipale
  - Le portage financier du pôle aide à domicile

## 7) Garantir l'efficience de gestion du CCAS

- Processus d'efficience budgétaire avec la prise de poste du directeur adjoint en charge de l'administration et des finances du CCAS (poste vacant 2 ans)
- Effectivité de l'appui de la DBE dans l'identification des besoins et la mise en œuvre de travaux de maintenance, réhabilitation et mise aux normes du bâtiment de l'EHPAD appartenant à la ville
- Point de vigilance : poursuite de recherche de financements extérieurs (subventions, appel à projet) dans le cadre des plans nationaux (Grand âge, Pauvreté...)

## 8) RH (GEPEC/Qualité de vie au travail/RPS)

- Engagement fort de l'ensemble des agents et cadres au processus de QVT (diagnostic, identification des problématiques, pistes d'actions) : plus d'1 an de mobilisation
- Plan de formation ambitieux
- Point de vigilance : absentéisme, maîtrise des effectifs pour maîtrise de la masse salariale et conditions de travail (besoin de réunions de revue de gestion trimestrielles avec la DRH)

**CCAS**

**■ DIRECTION DE LA SOLIDARITE**  
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Avril 2023